

# **Perspectives d'avenir pour l'industrie des produits forestiers au Nouveau-Brunswick**

**Rapport du groupe de travail  
sur les perspectives d'avenir pour  
le secteur forestier du Nouveau-Brunswick**

Présenté à :  
Entreprises Nouveau-Brunswick

Préparé par :  
Don Roberts, Marchés mondiaux CIBC, inc.  
Peter Woodbridge, Woodbridge Associates, inc.

2008



## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	2
Résumé .....	3
1. Structure et expérience récente de l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick.....	7
Structure de l'industrie .....	7
Rendement récent .....	7
Tendances dans la récolte de bois au Nouveau-Brunswick .....	9
2. Contexte élargi .....	11
Existe-t-il un marché à long terme?.....	11
Tendances mondiales – Prix du bois .....	13
Établissement d'un nouveau contexte .....	14
3. Éléments de la solution : Bois et énergie .....	18
Coûts du bois .....	18
Coûts d'énergie .....	22
4. Conclusions et prévisions.....	24
Le secteur des produits forestiers est-il en déclin au Nouveau-Brunswick?.....	24
Quelles sont les occasions d'investissement les plus (et les moins) intéressantes de l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick? .....	24
Prévisions .....	28
5. Observations et recommandations .....	34

## PRÉFACE

Le groupe de travail sur les occasions intéressantes pour le secteur forestier du Nouveau-Brunswick a pour mandat principal de répondre aux questions suivantes :

1. Le secteur des produits forestiers est-il en déclin au Nouveau-Brunswick?
2. Quelles sont pour le Nouveau-Brunswick les occasions d'investissement les plus (et les moins) intéressantes dans les segments conventionnels et émergents de l'industrie des produits forestiers?

Le coût et la qualité des produits forestiers fabriqués dans la province sont clairement des facteurs déterminants pour l'avenir de ce secteur. Toutefois, la compétitivité de l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick dépendra de plus en plus de forces extérieures à la province. Par conséquent, un aspect fondamental de la présente étude est une évaluation exhaustive des facteurs de changement à l'échelle mondiale qui auront une incidence sur l'industrie du Nouveau-Brunswick jusqu'en 2020 au plus tôt. Cela est vital, car le secteur forestier, dans le monde entier, traverse une période de changements dans les marchés et les politiques commerciales que l'on peut considérer les plus profonds depuis la fin de l'époque coloniale.

Le présent rapport fournit une évaluation de l'adéquation entre les occasions commerciales potentielles et les ressources en bois (terres privées et terres de la Couronne), la capacité de fabrication et les capacités de l'industrie du Nouveau-Brunswick. Le rapport présente un pronostic adéquat pour l'industrie et les produits qu'elle fabrique. Les meilleures chances pour l'industrie de la province d'attirer des investissements supplémentaires résident tout probablement chez ses investisseurs actuels. De plus, avant même que la province tente d'attirer de nouveaux investissements, il importe de bien comprendre comment il sera possible de conserver les investissements actuels.

Comme l'a souligné le récent rapport du CIFPAC Atlantic Canada's Forest Industry: Part One (l'industrie forestière du Canada Atlantique, partie 1 – en anglais seulement),

en règle générale, l'approvisionnement en fibre ligneuse de la région est à peine suffisant, si l'on tient compte des prix que les entreprises doivent payer tout en restant rentables. Par conséquent, les nouvelles utilisations et les nouveaux utilisateurs doivent lutter pour leur part de fibre ligneuse. Développer de nouveaux secteurs sous-entend donc obligatoirement soit la réaffectation de ressources existantes, soit l'élimination de pertes dans le système actuel.

Le groupe de travail a fait son analyse au cours des six premiers mois de 2008. Le présent rapport est la version condensée d'un rapport consultatif plus détaillé présenté à Entreprises Nouveau-Brunswick. Pour des raisons d'économie en ressources et de concurrence stratégique, il exclut un ensemble d'analyses de produit-marché effectuées pour de nombreux produits conventionnels et émergents du secteur forestier. C'est essentiellement selon ces analyses qu'ont été triées les occasions de commercialisation des divers produits dont le présent rapport donne un résumé.

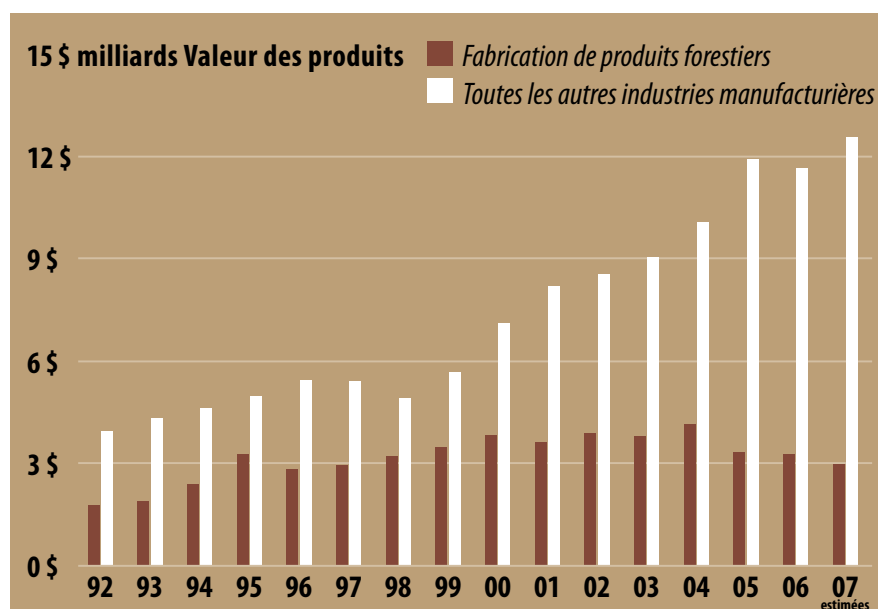
Le rapport se termine par un ensemble d'observations et de recommandations connexes qui, selon nous, rendra le secteur forestier de la province plus intéressant aux yeux des investisseurs et aidera donc à augmenter la richesse de l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Don Roberts, directeur général, Marchés mondiaux CIBC, inc.  
Peter Woodbridge, président, Woodbridge Associates, inc.

Juin 2008

## RÉSUMÉ

- La conclusion la plus importante du présent rapport est que les perspectives potentielles de l'industrie des produits forestiers à moyen et à long termes (2010-2012 et plus tard) au Nouveau-Brunswick sont relativement positives, malgré la convergence au sein de l'industrie de plusieurs facteurs adverses entraînés par la conjoncture mondiale des quelques dernières années. Cela donne au secteur de bonnes chances de renverser la vapeur.
- Améliorer sa compétitivité sur les marchés mondiaux n'arrivera cependant pas spontanément, car il faudra surmonter bien des obstacles. Réussir cette entreprise se traduira par l'émergence d'un nouveau secteur forestier, plus robuste et plus rentable. Un échec, par contre, risquerait d'exacerber la grave perte d'une masse critique au sein de l'industrie de fabrication des produits forestiers du Nouveau-Brunswick, et ainsi d'accélérer le retrait des investissements.
- La fermeture de tant d'usines, les pertes financières, la perte de trop d'emplois et le départ d'investisseurs étrangers importants au cours des dernières années peuvent facilement laisser penser que le secteur forestier du Nouveau-Brunswick est en déclin.
- Dans le secteur manufacturier du Nouveau-Brunswick, le secteur forestier n'a pas réussi à atteindre le taux de croissance de certains autres secteurs clés (figure A) et semble de prime abord être en déclin comparativement au reste de ce secteur. Il serait toutefois plus exact de dire que cette industrie est en transition.



**Figure A :** La fabrication des produits forestiers n'a pas suivi le reste de l'industrie manufacturière  
Source des données : CANSIM 304-0014 (Statistique Canada)

- Hormis quelques exceptions, telles que le papier journal, les feuilles volantes non couchées et le contreplaqué, nous concluons que le marché à long terme pour les produits forestiers demeure relativement bon. Par conséquent, une faible demande ne suffit pas pour déclarer que les produits du bois sont une industrie en déclin.
- Nous voyons déjà des signes que la convergence des facteurs adverses ayant touché le secteur des produits forestiers du Nouveau-Brunswick au cours des cinq dernières années touche aussi d'autres territoires concurrents. Ces facteurs comprennent le prix élevé de la fibre, et l'augmentation du prix de l'énergie, des coûts liés à la main-d'œuvre, des coûts liés à l'environnement, ainsi que de la valeur de certaines devises. Pour un investisseur, la bonne nouvelle est que les mauvaises nouvelles sur le Nouveau-Brunswick sont déjà connues du marché. On ne peut pas en dire autant d'autres régions comme l'Europe de l'Est, l'Amérique du Sud et l'Asie.

- La pénurie croissante en bois d'œuvre (de terres publiques ou privées) constitue l'un des thèmes dominants du présent rapport. La combinaison de cinq chocs différents sur le marché mondial de la fibre ligneuse semble indiquer que les tendances à long terme des prix réels du bois redeviennent positives. Les conséquences de cela sur le secteur forestier du Nouveau-Brunswick sont fondamentalement positives.
  - 1) On prévoit que les augmentations les plus importantes du prix de la fibre toucheront les régions qui ont habituellement connu les prix les plus bas pour le bois. Par conséquent, les différences de prix entre les régions seront un facteur moins important qu'auparavant pour les investisseurs.
  - 2) L'hémisphère Sud aura toujours un avantage absolu sur le plan de la croissance des arbres, mais l'avantage relatif peut fort bien pencher à nouveau vers le Nord.
  - 3) Un prix plus élevé pour le bois devrait rendre les investissements en aménagement forestier plus attrayants et faire augmenter les prix des produits du bois.
- L'augmentation du prix de l'énergie et la valeur commerciale potentielle du carbone pourraient catalyser le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés. Créer des mesures incitatives visant la production d'énergie et de produits chimiques par des hydrocarbures verts et la séquestration de carbone de l'atmosphère a le potentiel de changer complètement le contexte pour le secteur des produits forestiers. Le Nouveau-Brunswick peut certainement capturer la part du lion des avantages découlant de ces occasions, si l'industrie des produits forestiers aide à en tirer parti. Pourquoi? On peut réaliser des économies importantes si la fibre ligneuse est déjà à l'usine et si on peut fabriquer des produits en utilisant une partie de l'infrastructure existante.
- Dans son affectation des terres boisées de la Couronne, le ministère des Ressources naturelles devrait faire attention à l'encouragement du secteur de la bioénergie. Selon des données provenant de l'Europe, un volume donné de bois utilisé pour la production de pâtes et papiers produit une valeur ajoutée 8 fois plus importante et 13 fois plus d'emplois que si on l'utilise pour produire de l'énergie.
- Nos études de marché axées sur le marché mondial indiquent que le Nouveau-Brunswick dispose d'occasions nombreuses d'augmenter la capacité pour des produits déjà établis et d'attirer de nouveaux investissements dans une vaste gamme de nouveaux produits en pleine croissance destinés à de nouveaux marchés. La plupart sont jugées des occasions d'investissements supérieures à la moyenne pour le Nouveau-Brunswick, et nombre d'entre elles entrent dans la catégorie des occasions très intéressantes (figures B et C). Ces évaluations sont propres au Nouveau-Brunswick, et les occasions relevées le sont en comparaison avec les autres produits indiqués dans ces figures. Ce ne sont pas des évaluations comparatives (c.-à-d. entre le Nouveau-Brunswick et d'autres territoires).
- Il serait sage de juger la compétitivité du segment de sciage comme la pierre angulaire d'un secteur des produits forestiers concurrentiel, car le sciage rapporte habituellement les revenus les plus élevés par bille, et crée les sous-produits dont dépendent les segments des pâtes et papiers et des panneaux non structuraux, ainsi que le segment émergent de la bioénergie. Voici les principales embûches à la participation des scieries de la province à la restauration prévue de la demande des États-Unis entre 2010 et 2012 et à l'exploitation des éventuelles occasions de croissance : (1) la perte d'une masse critique importante dans l'économie forestière du Nouveau-Brunswick; (2) sa spécialisation presque totale sur la production dans les catégories de bois à charpente; et (3) des investissements minimes dans les produits secondaires de bois structurel traité, dont la croissance est pourtant rapide.

**Figure B : Occasions de croissance pour le Nouveau-Brunswick. Groupe A : Occasions très intéressantes**

Groupe de produits	Classement (0 à 10) (10 = plus intéressant)	Observations
<b>Secteur des produits du bois</b>		
Bois d'œuvre de charpente	9	Reprise importante des prix prévue. Déclin de l'approvisionnement en EPS du Québec et de la C.-B.
MDF/Panneaux de particules (liés à la chaîne d'approvisionnement)	9	Des liens au sein de la chaîne d'approvisionnement créent un avantage concurrentiel.
« Lots de tâches » (partenariats dans la chaîne d'approvisionnement)	8	Occasion de valeur ajoutée (transformation au Nouveau-Brunswick)
Composants structurels de bâtiments préfabriqués	8	Occasion de valeur ajoutée (transformation au Nouveau-Brunswick)
<b>Secteur des pâtes et papiers et des biocarburants et bioproduits</b>		
Pâte à dissoudre (intégration avec des partenariats dans la chaîne d'approvisionnement)	9	Des liens au sein de la chaîne d'approvisionnement créent un avantage concurrentiel.
Papiers ménagers	8	Dessert les marchés régionaux ou locaux présentant de fortes possibilités de croissance.
Biocarburants en cogénération	8	Ce classement suppose que le N.-B. met en œuvre une politique concurrentielle sur l'énergie verte!
Bioproduits chimiques	8	L'augmentation prévue de prix de l'énergie rendra viable cette source de revenus.

**Figure C : Occasions de croissance pour le Nouveau-Brunswick. Groupe B : Supérieures à la moyenne**

Groupe de produits	Classement (0 à 10) (10 = plus intéressant)	Observations
<b>Secteur des produits du bois</b>		
Produits du bois transformés de 2 <sup>e</sup> génération, Poutrelles à treillis	7	Dépend d'un secteur du bois d'œuvre structurel prospère et rentable.
Produits d'apparence de haute qualité à valeur ajoutée	6	Exige une intégration accrue des installations existantes et une intégration verticale des produits.
<b>Secteur des pâtes et papiers et des biocarburants et bioproduits</b>		
Pulpe de qualité papier NBSK/NHBK	7	Dépend de l'approvisionnement en fibre résiduelle abordable et de haute qualité du secteur des produits du bois.
Papiers de pâte mécanique de 3 <sup>e</sup> génération	6	La petite échelle des activités au N.-B. est le principal obstacle à l'expansion.

Produit existant  
 Produit nouveau ou émergent

Source : Analyses du groupe de travail

- Nous avons conclu de notre étude que l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick n'est pas circonscrite par le marché. Cependant, le segment traditionnel et le segment émergent de l'industrie semblent limités par l'offre en fibre ligneuse. Par conséquent, il est peu probable que la province puisse tirer parti de toutes les occasions de commercialisation, à moins d'une décision délibérée d'augmenter sa production de fibre ligneuse.
- Nous avons aussi préparé des prévisions de résultats financiers pour trois scénarios prospectifs allant du déclin de l'industrie à une renaissance et une période de croissance. En comparaison avec des revenus prévus de 2,5 milliards de dollars en 2008, le scénario de déclin prévoit des revenus de 1,4 milliard de dollars d'ici 2015, et le scénario de renaissance et de croissance des revenus de 4,7 milliards de dollars d'ici 2015.
- Le secteur forestier, dans le monde entier, traverse actuellement une période de changements dans les marchés et les politiques commerciales que l'on peut considérer les plus profonds depuis la fin de l'époque coloniale. Ainsi, il est encore plus important de pouvoir cerner et gérer le changement. Les parties intéressées du secteur forestier du Nouveau-Brunswick doivent impérativement développer encore plus cette capacité.

Le groupe de travail a fait les recommandations suivantes, qui sont précisées à la section 5 :

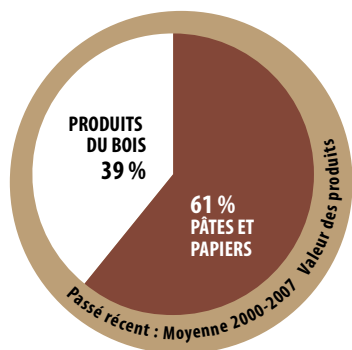
1. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait voir les choses à long terme et fortement favoriser la position que l'industrie provinciale de fabrication de produits du bois est une industrie en croissance viable sur les plans économique et écologique, et son avenir est potentiellement positif.
2. Si l'objectif est la création de richesses, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'industrie devraient étudier les stratégies d'expansion (plutôt que de réduction) de l'approvisionnement en fibre ligneuse des terres privées et publiques, en mariant l'augmentation de la productivité et l'amélioration des régimes d'aménagement forestier et des programmes commerciaux pour les propriétaires de boisés.
3. L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick (plus précisément les usines de pâte mécanique et de pâtes et papiers voraces en énergie) doit sans délai étudier les moyens d'atteindre l'indépendance énergétique, avec l'objectif ultime de devenir des producteurs nets d'électricité à partir de sources d'énergie écologiques. Par conséquent, le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait juger prioritaires les moyens de faciliter ce processus. Il existe plusieurs obstacles à la cogénération dans le secteur privé, et le présent rapport les a relevés. Entre-temps, les tarifs de l'électricité aux fins industrielles doivent impérativement rester près de ceux des régions concurrentes.
4. Le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick devrait s'assurer que l'industrie forestière jouit du premier droit de refus d'utiliser la biomasse excédentaire.
5. L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick, particulièrement les fabricants de produits du bois, devrait explorer les débouchés potentiels décrits dans le présent rapport, en organisant une série de visites industrielles bien organisées à des marchés clés États-Unis. L'industrie peut aussi demander à des cabinets indépendants d'effectuer des études de marché confidentielles. En outre, Entreprises Nouveau-Brunswick et d'autres ministères devraient travailler, en partenariat avec l'industrie, à déterminer et de développer les marchés d'exportation. On pourrait aussi organiser conjointement plusieurs missions commerciales à l'étranger.
6. Le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick devrait continuer de lever les obstacles comme les clauses de subordination et le processus administratif d'attribution de bois sur les terres publiques, et permettre aux règles du marché et à la concurrence entre les usines et les exploitants des installations d'établir le meilleur produit-marché pour la province. Il ne devrait toutefois pas abandonner son rôle crucial à long terme dans l'approvisionnement provincial en bois, en réitérant que le gouvernement du Nouveau-Brunswick demeure activement engagé à faire pousser les arbres.
7. Il faudrait lancer une initiative conjointe industrielle et gouvernementale afin d'élaborer la capacité d'analyse du secteur forestier du Nouveau-Brunswick, en insistant sur les questions commerciales et stratégiques. L'établissement de cette capacité au sein du gouvernement provincial et du segment des boisés privés devrait être prioritaire. On devrait également penser sérieusement à l'établissement dans la province d'une communauté fondée sur les forêts modèles durables, ce qui créera un forum qui permettrait d'établir et de démontrer l'expertise provinciale en production de produits écologiques.



# 1. STRUCTURE ET EXPÉRIENCE RÉCENTE DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## STRUCTURE DE L'INDUSTRIE

Le Nouveau-Brunswick renferme deux sous-secteurs manufacturiers conventionnels; les biocarburants et les bioproduits ont le potentiel de devenir un troisième segment. La figure 1.1 démontre qu'entre 2000 et 2007<sup>1</sup>, la fabrication des pâtes et papiers a représenté 61 p. 100 de la valeur totale produite par ce secteur. Les produits du bois représentent 39 p. 100.

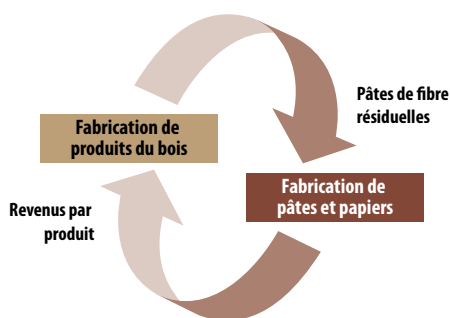


**Figure 1.1 :** Produits de l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick

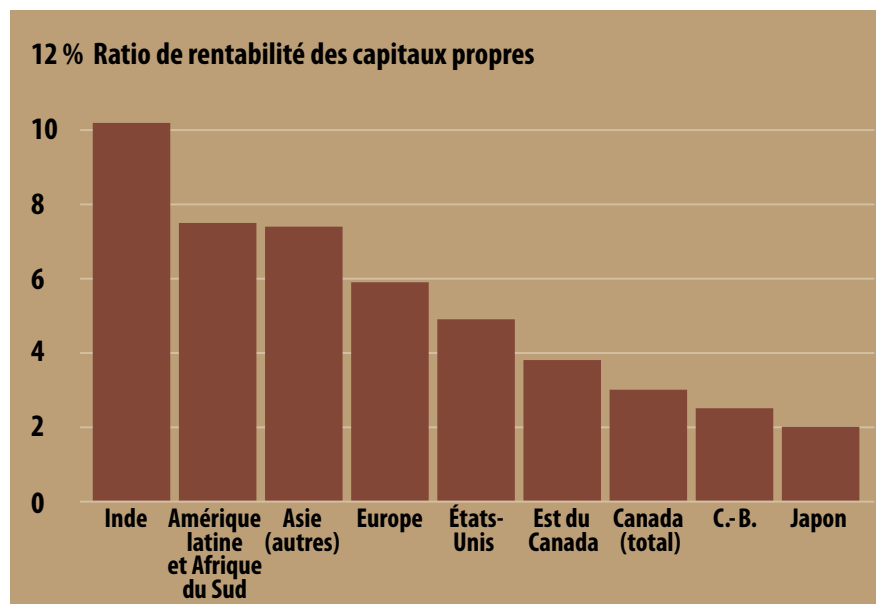
L'industrie des produits du bois du Nouveau-Brunswick, bien que moins importante que celle des pâtes et papiers, reste toutefois un segment crucial de l'économie forestière en général. Plus précisément, le secteur du bois d'œuvre rapporte habituellement les revenus les plus élevés par bille (p. ex. bois de sciage), et crée les sous-produits dont dépendent les segments des pâtes et papiers et des panneaux non structuraux, ainsi que le segment émergent de la bioénergie (figure 1.2). Il serait donc sage de juger la compétitivité du segment du sciage comme la pierre angulaire d'un secteur des produits forestiers concurrentiel.

## RENDEMENT RÉCENT

Un désinvestissement important a eu lieu au cours des quelques dernières années dans l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick, en réaction à son piètre ratio de rentabilité des capitaux propres. On peut certes maintenir que le Nouveau-Brunswick présente plusieurs inconvénients qui lui sont propres; cependant, ce ratio a été anormalement bas pour la plupart des régions traditionnelles de production forestière du monde (voir la figure 1.3). C'est pourquoi l'industrie forestière continue à se déplacer de l'Amérique du Nord et l'Europe à l'Amérique latine et l'Asie (à l'exception du Japon).



**Figure 1.2 :** Les deux sous-secteurs manufacturiers du Nouveau-Brunswick sont extrêmement interdépendants, tant économiquement que financièrement!



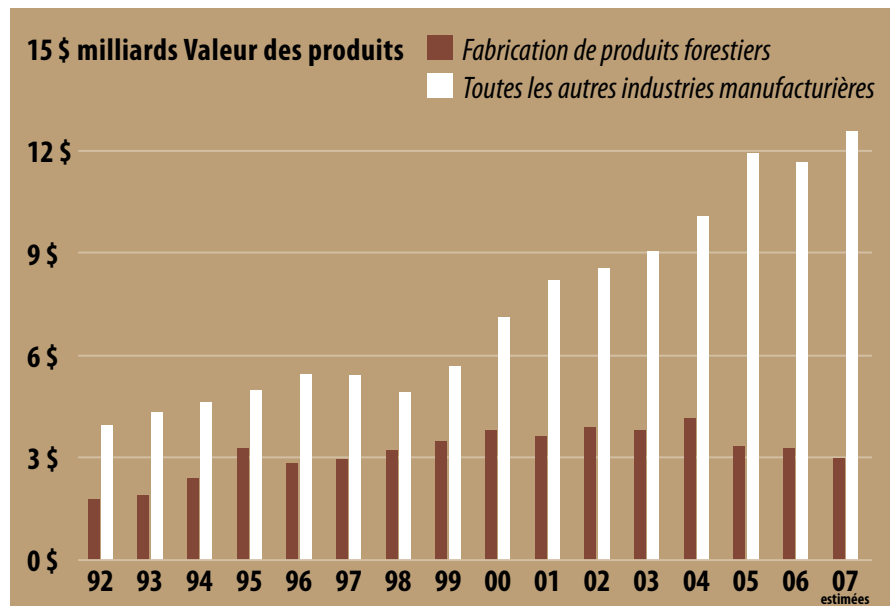
**Figure 1.3 :** Ratio moyen de rentabilité des capitaux propres de l'industrie des produits forestiers par région (1998-2006)

Source : PricewaterhouseCoopers, Marchés mondiaux CIBC, inc.

On peut facilement comprendre pourquoi le grand public juge que l'industrie des produits du bois du Nouveau-Brunswick est en déclin. On évalue qu'entre 2004 et 2007, la valeur de la production manufacturière des produits du bois du Nouveau-Brunswick a chuté de 1,2 milliard de dollars environ, soit d'un maximum de 4,2 milliards de dollars en 2004 à 3 milliards de dollars en 2007 (figure 1.4). Ces pertes ont été directement entraînées par le déclin de la compétitivité sur le marché mondial, qui a mené à la fermeture de nombreuses usines.

<sup>1</sup> Les données de 2007 sont pour les mois d'octobre et précédents. Nous avons choisi la période entre 2000 et 2007 afin d'éliminer toute distorsion entraînée par les cycles du marché.

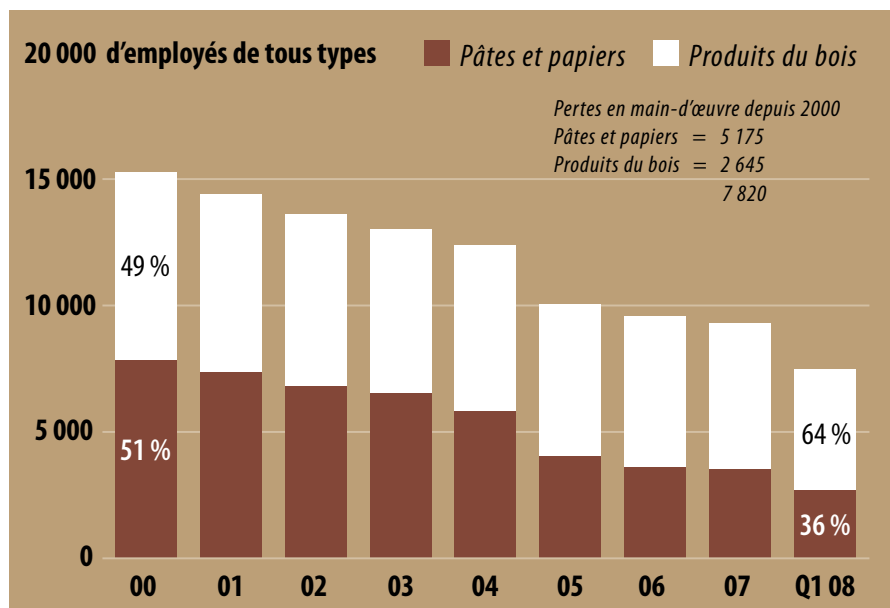
Le piètre rendement récent de l'industrie forestière est exacerbé par la croissance impressionnante du reste du secteur manufacturier de la province au cours de la même période. Tous ces changements ont entraîné le déclin de la contribution des produits du bois au secteur manufacturier du Nouveau-Brunswick; elle est passée de 35 p. 100 en 2000 à moins de 20 p. 100 en 2007.



**Figure 1.4 :** *Activité économique du secteur des produits du bois au Nouveau-Brunswick*  
*Source des données : CANSIM 304-0014 (Statistique Canada)*

Avant d'abandonner complètement l'industrie des produits forestiers, n'oublions pas qu'elle a doublé en importance au cours des années 1990, selon la valeur des produits fabriqués. À cette période de croissance a succédé une période, entre 2000 et 2004, où la croissance des revenus est demeurée stable ou a légèrement augmenté. Aussi, comme nous l'expliquons plus loin, des changements structurels dans les marchés mondiaux ont le potentiel de redonner vie à l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick.

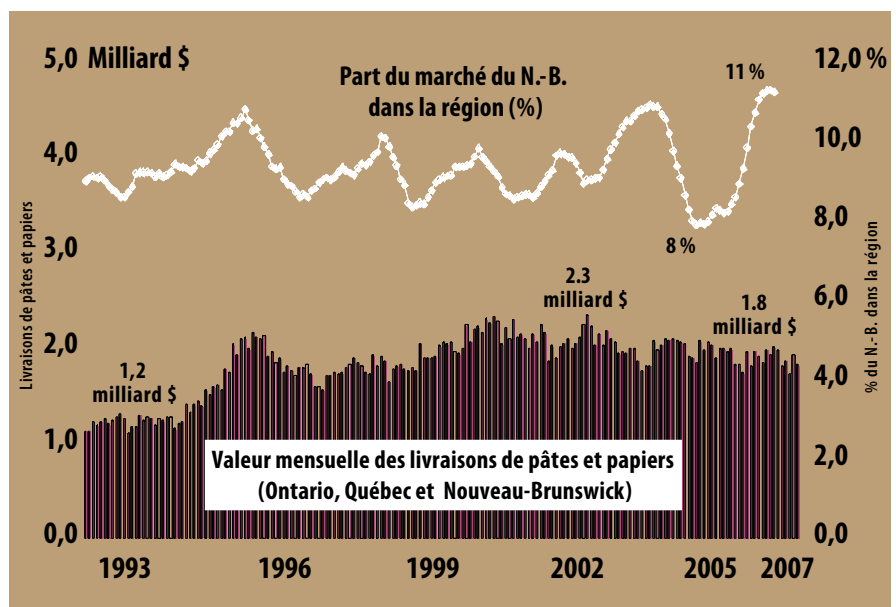
Une chose reste claire, toutefois : la main-d'œuvre de l'industrie des produits forestiers a considérablement baissé depuis le début de la présente décennie, car le nombre d'employés de ce secteur a chuté de 50 p. 100 environ depuis 2000 (voir la figure 1.5). Cette baisse est entraînée en partie par des facteurs cycliques (surtout dans le secteur des produits du bois); cependant, certains segments de l'industrie risquent de chuter en deçà de la masse critique nécessaire.



**Figure 1.5 :** Main-d'œuvre de l'industrie des forêts du Nouveau-Brunswick : un recul marqué met en péril la masse critique de l'industrie

Source des données : Statistique Canada

Si un message positif se dégage du rendement récent de l'industrie, c'est que certains segments ont au moins mieux survécu à la tourmente que leurs contreparties d'autres régions. Cela est clairement illustré par la figure 1.6, qui révèle que l'industrie des pâtes et papiers du Nouveau-Brunswick a bien mieux résisté que ses concurrents du Québec et de l'Ontario. Cela dit, des changements dans les politiques prévus dans ces provinces peuvent renverser la vapeur.



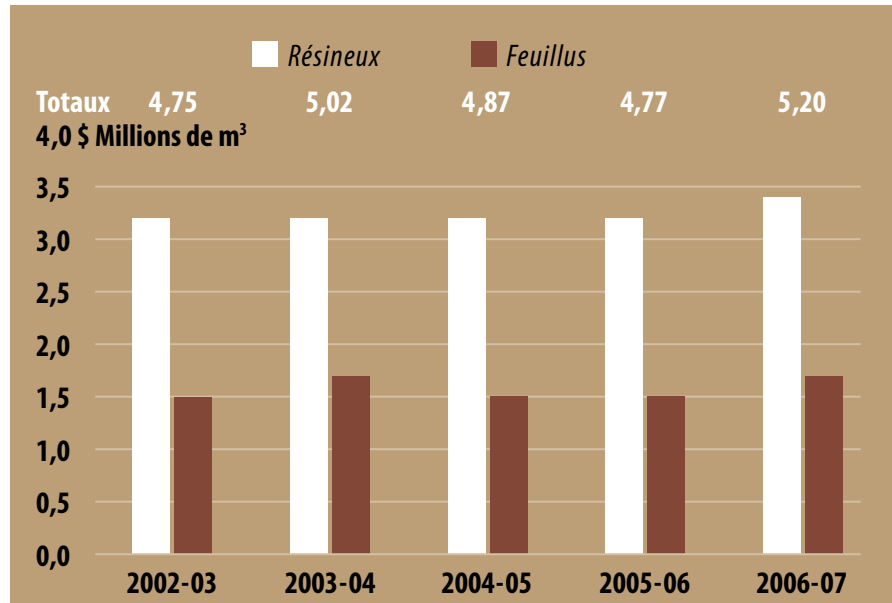
**Figure 1.6 :** Part du marché au Canada de l'industrie des pâtes et papiers du Nouveau-Brunswick

Source des données : CANSIM

### TENDANCES DANS LA RÉCOLTE DE BOIS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Malgré la perte importante de capacité de traitement entraînée par de nombreuses fermetures permanentes, la récolte totale de bois au Nouveau-Brunswick n'a pas baissé. Les usines restantes du secteur des pâtes et papiers de la province signalent une pénurie de fibre ligneuse économiquement accessible et l'augmentation du prix de la fibre.

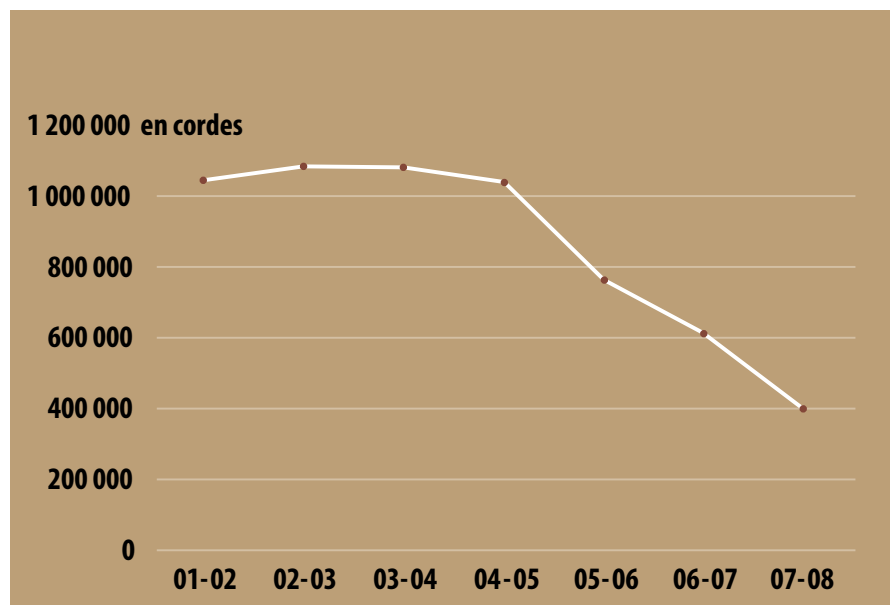
Les entreprises qui souhaitent croître indiquent que l'incertitude entourant l'approvisionnement en fibre ligneuse décourage les investisseurs potentiels. Le commerce bidirectionnel en billes est normal entre le Nouveau-Brunswick et les provinces et États voisins; toutefois, nous avons remarqué une augmentation du volume net des billes expédiées hors province.



**Figure 1.7 :** Volume de la récolte de bois au Nouveau-Brunswick

Source : MRN, 2007-12-14

La récolte totale de bois de la Couronne dans la province est restée étonnamment stable au cours des quelques dernières années, le volume récolté des boisés privés a chuté de plus de 50 p. 100 depuis 2004. Comme les boisés privés représentent environ 30 p. 100 des terrains boisés du Nouveau-Brunswick, il s'agit là d'une source de bois non négligeable, si les facteurs économiques de la récolte s'amélioraient et si l'on appliquait des méthodes de gestion sylvicole plus intensives. Cela dit, comme le nombre d'entrepreneurs en récolte de bois offrant leurs services aux boisés privés est probablement tombé en deçà de la masse critique, il existe bien des obstacles à la mise en marché de ce bois.



**Figure 1.8 :** Volume total (en cordes) vendu par l'intermédiaire de sept offices de commercialisation provinciaux

Source : Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick

## 2. CONTEXTE ÉLARGI

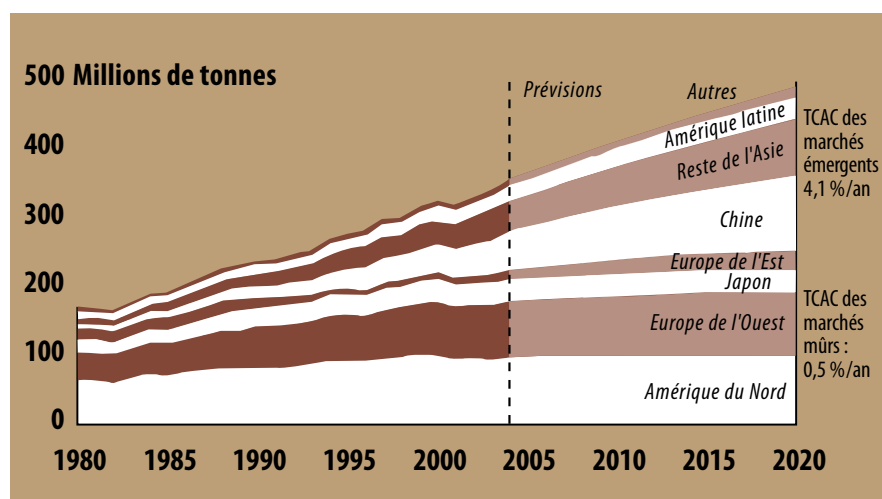
### EXISTE-T-IL UN MARCHÉ À LONG TERME?

Avant d'évaluer si les produits du bois sont une industrie en déclin au Nouveau-Brunswick, il est bon d'évaluer si les produits du bois en général sont en déclin. Pour ce faire, commençons par étudier les prévisions sur la demande en produits forestiers, ce qu'on peut faire en divisant l'industrie en ses deux secteurs principaux, c'est-à-dire le bois d'œuvre d'une part, et le papier et l'emballage (qui comprend la pulpe de bois) d'autre part.

#### Papiers et produits d'emballage

Après une croissance annuelle de 5 p. 100 à 6 p. 100 au Nouveau-Brunswick dans les années 1950 et 1960, puis de 3 p. 100 à 4 p. 100 entre les années 1970 et les années 1990, nous prévoyons maintenant que la demande mondiale de papier et d'emballage verra une croissance annuelle de 2 p. 100 environ jusqu'en 2020. Ce déclin à long terme du taux de croissance mondial s'explique en partie par le caractère inélastique par rapport aux revenus de la demande pour la plupart des produits de papier et d'emballage. En d'autres termes, la demande en produits du papier a tendance à fléchir comparativement à la croissance économique au fur et à mesure que les revenus absolus augmentent. Le déclin des toutes dernières années correspondait à la concurrence des médias électroniques et des applications en ligne.

Cependant, le taux de croissance relativement bas que l'on prévoit cache une réalité : on estime le taux de croissance à 0,5 p. 100 par an dans les marchés mûrs, mais une croissance de la consommation de plus de 4 p. 100 par an dans les marchés émergents. Des experts, comme Pöyry Consultants, partagent cette opinion (voir la figure 2.1).



**Figure 2.1 :** Prévisions de la demande en papier et en produits d'emballage jusqu'en 2020

Source : Know-how Wire – Jaakko Pöyry (janvier 2006)

En termes absolus, c'est la Chine qui devrait dominer la croissance de la demande pour les papiers et cartons d'essentielle toutes les qualités. Il n'y a que dans les essuie-tout où on prévoit que les marchés mûrs accapareront la plus grande part de la croissance de la demande.

Les variations régionales manifestes dans la croissance de la demande pour les papiers et cartons s'expliquent surtout par la croissance économique plus rapide des pays où le PIB/habitant est le plus bas et la population est très nombreuse. Il pourra y avoir des variations cycliques, mais nous prévoyons que ce sera essentiellement la situation au cours des 10 à 15 prochaines années.

Bien que la consommation de papier et de carton par habitant a baissé aux États-Unis et au Japon au cours des dix dernières années, elle a légèrement augmenté dans la plupart des pays européens et a connu une croissance spectaculaire en Asie. En réalité, entre 1995 et 2005, la consommation de papier et de carton par habitant a augmenté de plus de 10 p. 100 à l'échelle mondiale, passant de 48,1 kg/p à 54,5 kg/p. Cette croissance s'explique en partie par la croissance spectaculaire de la demande en Chine, qui est passée de 25 kg/p environ à près de 45 kg/p.

### Bois massif

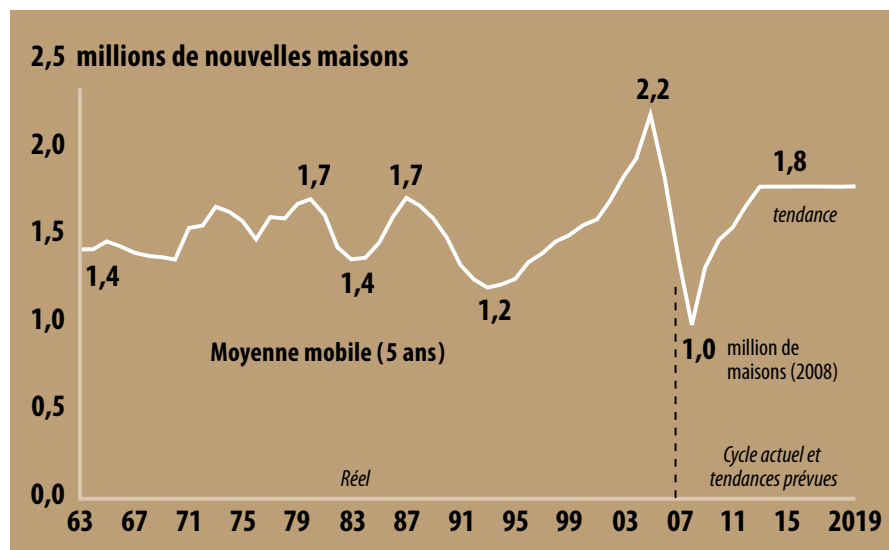
Si le segment des papiers et cartons est axé sur les marchés mondiaux, le marché du bois massif tend à être plus régional. En Amérique du Nord, le facteur ayant la plus forte influence sur la demande en bois massif est le marché américain de l'habitation.

Malgré les préoccupations bien fondées sur le caractère peu réjouissant des prévisions à court terme, les prévisions à moyen et à long termes restent favorables au marché américain de l'habitation. Il en découle que nous avons de bonnes raisons de rester optimistes sur la demande à long terme en bois d'œuvre de résineux et en panneaux OSB ainsi qu'en nombreux produits dérivés fabriqués à partir de ces matériaux.

Le Joint Center on Housing Studies (Université Harvard), prévoit l'établissement de plus de 20 millions de ménages aux États-Unis au cours des 15 prochaines années. Ce taux relativement élevé exercera une forte pression à la hausse tant sur la construction de nouvelles habitations que sur les améliorations aux habitations existantes.

Nous sommes d'avis que la demande en habitations unifamiliales (et le taux de construction de ce type d'habitations) devrait connaître une recrudescence au cours de la deuxième moitié du cycle actuel de demande en habitation aux États-Unis (2008-2012).

Vous trouverez à la figure 2.2 nos suppositions sur la construction de nouvelles maisons sur lesquelles nous avons fondé nos prévisions. Nous présentons ces données sous la forme d'une moyenne mobile afin d'éliminer les variations saisonnières. Nous avons confiance en nos prévisions de 1,8 million d'unités; cependant, elles varient réellement entre 1,70 et 1,85 million d'unités.



**Figure 2.2 :** Construction de maisons par an (É.-U.)

Source des données : U.S. Census Bureau, RISI (prévisions 2005-2009), Scénario de base, 2010-2020

Le marché de l'habitation des États-Unis et du Canada a une influence dominante sur la consommation totale de produits de bois massif. En moyenne générale, la demande entraînée par la construction de nouvelles habitations et les améliorations aux habitations existantes représente plus de 70 p. 100 de la consommation de bois d'œuvre de résineux aux États-Unis. Cependant, ce total se rapproche probablement de 80 p. 100 si l'on tient compte du bois utilisé

dans les composants (solives ajourées en bois, panneaux muraux préfabriqués et autres matériaux de construction structurels et non structurels) et dans les habitations préfabriquées.

Hormis quelques exceptions comme le papier journal, les feuilles volantes non couchées et le contreplaqué, nous concluons que le marché mondial à long terme pour les produits du bois reste relativement favorable. Par conséquent, une faible demande ne suffit pas pour déclarer que les produits du bois constituent une industrie en déclin.

### TENDANCES MONDIALES – PRIX DU BOIS

À l'échelle mondiale, le prix réel du bois à pâte est à la baisse (voir la figure 2.3). À nos yeux, c'est là un des principaux facteurs qui explique la tendance à la baisse du prix réel de la plupart des produits de papier et d'emballage depuis les 20 dernières années.

Les régions d'approvisionnement traditionnelles comme le Canada qui n'ont pas vu une baisse du prix de la fibre ligneuse (mais ont tout de même été ciblées par la baisse du prix des produits) se sont vues prises entre des dépenses stables mais des revenus à la baisse. Cette situation est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles elles ont exhibé certains des ratios de rentabilité des capitaux propres les plus bas de toute l'industrie des produits forestiers.

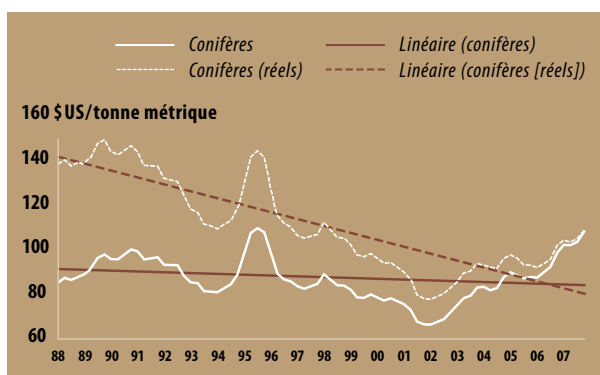


Figure 2.3-1 : Prix mondiaux moyens du bois à pulpe de résineux

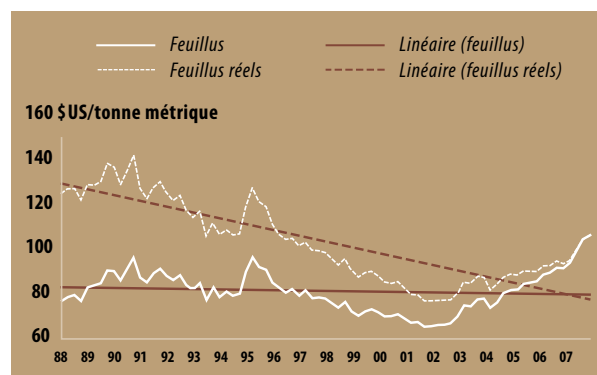


Figure 2.3-2 : Prix moyens mondiaux pour bois à pâte de feuillus

### Figure 2.3 : Tendances mondiales – Prix du bois à pulpe

Source : Wood Resources International, Marchés mondiaux CIBC inc.

Nous croyons toutefois que cette tendance a atteint un point d'inflexion. Il y aura certes des variations cycliques, mais nous prévoyons que le prix mondial du bois augmentera au cours des 10 à 15 prochaines années. Ce renversement des tendances est entraîné par la combinaison des cinq chocs suivants aux marchés du bois dans le monde :

1. la pénurie en bois qui s'aggrave en Asie;
2. l'augmentation marquée des taxes à l'exportation de billes en Russie;
3. la réduction du nombre de billes récoltées illégalement;
4. l'épidémie de dendroctone du pin dans l'Ouest du Canada;
5. la croissance du secteur de la bioénergie.

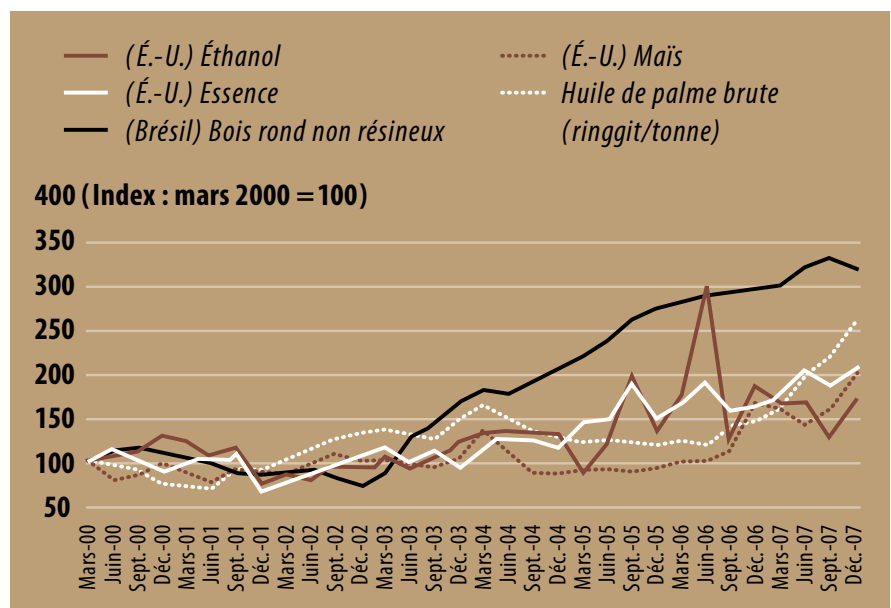
Ce dernier choc devrait mener à la convergence des marchés du carburant, de l'alimentation et de la fibre ligneuse, c'est-à-dire que le prix des matières premières de ces trois marchés correspondra éventuellement à leur équivalent en énergie. Deux conclusions importantes se dégagent de ce constat :

- les utilisateurs de fibre ligneuse devront adopter, afin de rester concurrentiels, un modèle d'affaires qui leur permet de saisir toute la valeur économique de la composante énergétique;
- les territoires qui ne mettront pas en place les politiques permettant à leurs industries d'exploiter la valeur énergétique de la biomasse laisseront ces industries en désavantage marqué en comparaison avec leurs concurrents.

On prévoit que le prix du pétrole établira le prix des céréales, des graines oléagineuses et du bois de basse qualité. Or, le fait que le prix des carburants, des aliments et des fibres principaux a augmenté de plus de 100 p. 100 depuis 2000 semble indiquer que ces prévisions commencent à devenir réalité (voir la figure 2.4). Fait intéressant, le prix du bois à pulpe non résineux au Brésil a augmenté de 200 p. 100 environ au cours de cette même période.

On prévoit aussi que la convergence des marchés des carburants, de l'alimentation et de la fibre exacerbera les conflits sur l'utilisation des terres, car les modes optimaux d'utilisation des terres changeront. Nous prévoyons à l'hémisphère Sud une tendance à convertir les terres à bois de meilleure qualité à la production agricole et la production de biocarburants. Nous voyons en fait déjà des exemples concrets de cette tendance (passage de plantations forestières à la production d'huile de palme en Asie du Sud-Est et à la production laitière en Nouvelle-Zélande).

À l'échelle mondiale, le développement du secteur de la bioénergie devrait ainsi faire augmenter la demande en bois et diminuer l'offre. Ces deux forces feront augmenter le prix du bois; les augmentations les plus marquées devraient survenir dans les régions où le prix est le plus bas.



**Figure 2.4 :** Prix des carburants, des aliments et de la fibre – 2000-2007

Source : Bloomberg, Marchés mondiaux CIBC, inc.

### ÉTABLISSEMENT D'UN NOUVEAU CONTEXTE

On peut facilement obtenir des technologies qui permettent de convertir les résidus de bois en électricité et en énergie pour le chauffage local. Cependant, l'augmentation du prix de l'énergie et la valeur commerciale potentielle du carbone pourraient catalyser le développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés. Créer des mesures incitatives visant la production d'énergie et de produits chimiques par des hydrocarbures verts et la séquestration de carbone de l'atmosphère a le potentiel de changer complètement le contexte pour le secteur des produits forestiers.

L'augmentation radicale du prix des carburants fossiles devrait aussi entraîner des changements importants dans le transport, et entraver le commerce international.

L'économie de la production de bioénergie continuera à être déterminée par :

- le prix des carburants fossiles (le principal substitut);
- le prix des matières premières (entre 50 p. 100 et 80 p. 100 des frais de production variables);
- les technologies de conversion utilisées;
- les lois et règlements (qui favorisent la demande).



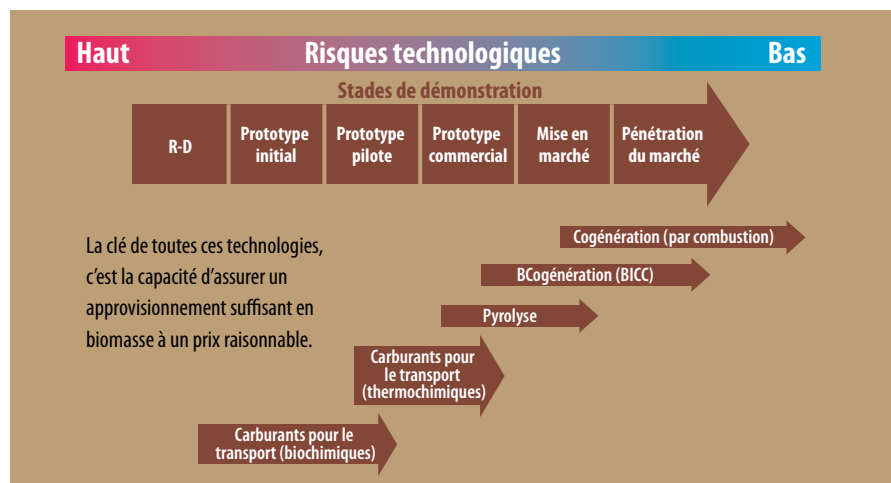
Ces quatre facteurs sont en fluctuation. Malgré les occasions potentielles, l'incertitude liée à ces variables tend à décourager les investissements.

Des efforts importants en recherche et développement visent à créer les technologies bioénergétiques pour le monde entier. Le département de l'Énergie des États-Unis a fixé à 2012 l'objectif de commencer la production commerciale d'éthanol cellulosique; cependant, l'échéancier visant la mise en œuvre des diverses technologies bioénergétiques fluctue grandement.

Vous trouverez à la figure 2.5 un résumé de l'état des principales technologies en bioénergie et des risques technologiques qui y sont associés. Voici les points les plus importants qui s'en dégagent :

- La chaleur et l'énergie dérivées de la combustion constitue la seule technologie à avoir pénétré suffisamment le marché.
- La gazéification pour la production d'énergie et de chaleur est au stade du prototype commercial; cela comprend les processus à haute efficacité de gazéification intégrée de la biomasse à cycle combiné.
- La pyrolyse en est aussi à ce stade, mais son application à grande échelle reste problématique.
- La production thermochimique de carburants pour le transport à partir de la biomasse est au stade du prototype pilote, mais on devrait bientôt en faire un prototype commercial. (Range Fuels construit actuellement en Géorgie la première usine commerciale de production d'éthanol cellulosique [production de 20 millions de gallons par an], et prévoit l'ouvrir à la fin de 2008.)
- Les carburants biochimiques destinés au transport sont encore au stade de la recherche et du développement et des prototypes initiaux, mais le capital existe pour la construction de prototypes pilotes. Nous pensons que cette technologie ne sera commercialisée que dans cinq à sept ans.

La condition essentielle à la réussite de la commercialisation de toutes ces technologies demeure la capacité d'assurer un approvisionnement en biomasse suffisant à un prix raisonnable. Cependant, les prix de l'énergie, des technologies de traitement et des systèmes de récolte rendent peu probable l'approvisionnement de biomasse à un prix adéquat s'il faut la transporter plus de 60 à 80 kilomètres. De plus, il sera souvent nécessaire de produire davantage qu'uniquement de l'énergie pour justifier le prix élevé de livraison de la biomasse.



**Figure 2.5 :** Technologies de bioénergie

Sources : Marchés mondiaux CIBC, Ceres Ventures

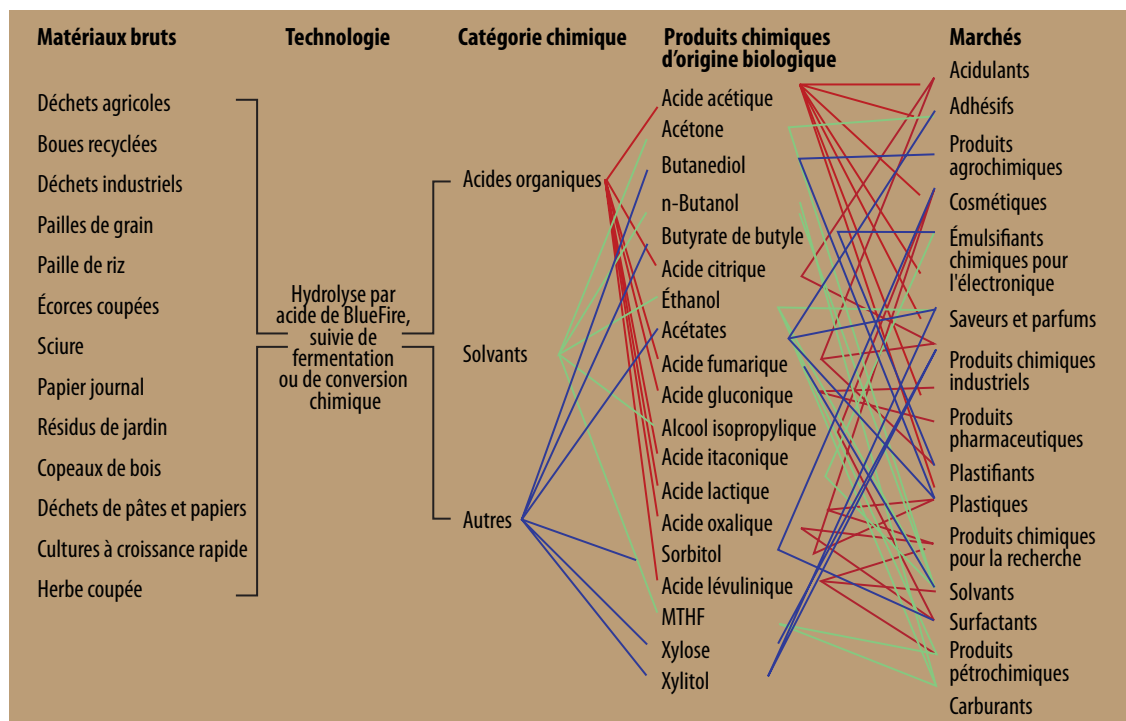
Même si nous ne prévoyons les premières applications commerciales que dans trois à cinq ans, il est de plus en plus possible de produire de nombreux produits chimiques d'origine biologique dans les bioraffineries. En gros, une bioraffinerie est une installation où l'on intègre des processus et de l'équipement de conversion afin de produire carburants, électricité et produits chimiques à partir de la biomasse. Le concept s'apparente à celui des raffineries pétrolières, où l'on produit de multiples carburants et produits à partir du pétrole brut et du gaz naturel, à la différence que les bioraffineries produisent les carburants, l'électricité et les produits chimiques à partir de la biomasse. En général, cela s'ajoute aux produits forestiers plus traditionnels.

En diversifiant sa production, une bioraffinerie peut tirer parti des différences entre les divers éléments des matières premières (la biomasse) et des produits intermédiaires afin de maximiser la valeur qu'elle dérive de cette biomasse. Idéalement, une bioraffinerie pourrait être conçue pour produire un ou quelques produits chimiques à faible volume mais de haute valeur et un produit à haut volume mais de faible valeur, comme un carburant liquide ou de la pulpe, tout en produisant assez d'électricité et de chaleur pour ses processus, sinon assez pour en revendre aux services publics d'électricité. Les produits à fort volume assurent la rentabilité et réduisent les frais en capital, tandis que les produits à valeur élevée rehaussent la productivité et la production d'énergie permet de réduire les frais et évite la production de gaz à effet de serre.

On peut produire trois catégories de produits chimiques, selon le processus de conversion utilisé :

- acides organiques, comme l'acide acétique, l'acide citrique, l'acide fumarique, l'acide gluconique, l'acide itaconique, l'acide lactique, l'acide oxalique ou l'acide lévulinique;
- solvants, comme l'acétone, l'éthanol, le n-butanol, l'alcool isopropylique, ou le MTHF;
- autres substances, comme le butanediol, le butyrate de butyle, divers acétates, le sorbitol, la xylose ou le xylitol.

Vous trouverez à la figure 2.6 la gamme de bioproduits chimiques qu'on peut ensuite vendre dans de nombreux marchés.



**Figure 2.6 : Bioproduits chimiques et débouchés**  
 Source : BlueFire Ethanol, inc.

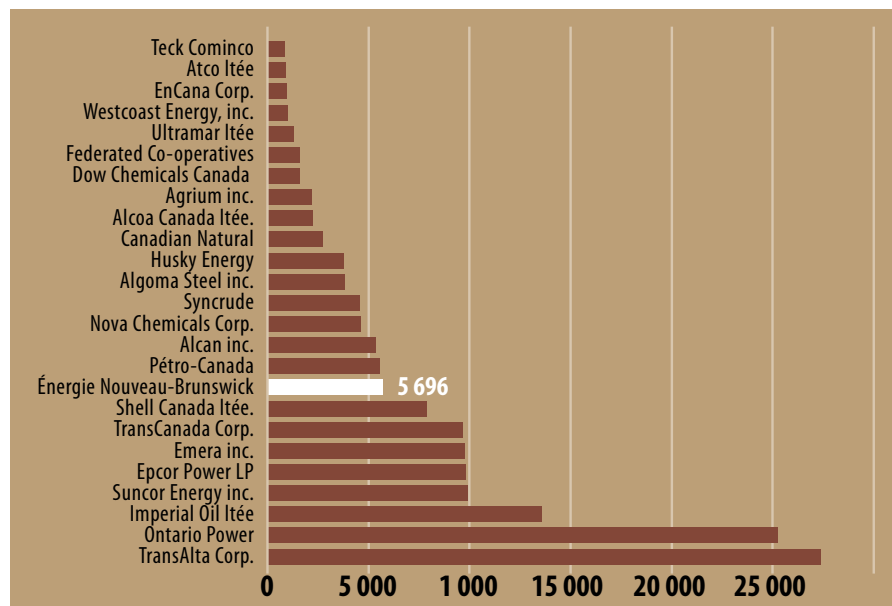
Le Nouveau-Brunswick peut certainement capturer la part du lion des avantages découlant de ces occasions liées à la bioénergie ou à la biochimie, si l'industrie forestière actuelle aide à en tirer parti. Pourquoi? On peut réaliser des économies importantes si la fibre ligneuse est déjà à l'usine et si on peut fabriquer des produits en utilisant une part de l'infrastructure existante.

Même si le potentiel pour le secteur forestier de fabriquer de nombreux produits en bioénergie et en biochimie est prometteur, la plupart de ces occasions ne sont pas encore une réalité commerciale. Il sera toutefois de plus en plus facile de justifier sur le plan financier le développement de ces produits, au fur et à mesure que le coût réel du carbone que renferment les carburants fossiles sera reflété sur le marché.

Selon la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, le prix du carbone devra, pour atteindre les objectifs sur l'émission des gaz à effet de serre (GES) du gouvernement du Canada, passer de 15 \$/tonne en 2015 à 200 \$/tonne en 2030. Cependant, les objectifs canadiens en matière d'émissions de GES seront tout probablement fixés à Washington, non à Ottawa.

Nous pensons qu'appliquer un prix au carbone, directement ou indirectement, pourrait être mis en place aux États-Unis bien plus rapidement que plusieurs le pensent. Selon la majorité des commentateurs, la loi bipartisane Lieberman-Warner récemment présentée au Sénat américain sans toutefois être adoptée représente un consensus politique émergent sur la structure probable d'un système américain de plafonnement des émissions de carbone et d'échange des droits. Les deux candidats à la présidence appuient la mise en place d'un système de plafonnement et d'échange; nous prévoyons que Washington va dépasser Ottawa sur ce plan d'ici deux ans.

Il est utile de signaler qu'en 2006, Énergie Nouveau-Brunswick a été le neuvième plus gros émetteur de CO<sub>2</sub> au Canada (figure 2.7). Les expansions prévues à la production électrique (éoliennes et énergie nucléaire) vont certes réduire les émissions attribuables à Énergie Nouveau-Brunswick, sans toutefois lui permettre de quitter la liste des 15 plus gros émetteurs au Canada. Par conséquent, tout prix efficace imposé au carbone risque de demeurer un lourd fardeau pour ce service public. Cette situation s'applique au secteur forestier. Énergie Nouveau-Brunswick prévoit pour le proche avenir produire un surplus net d'énergie, mais ce ne sera probablement pas le cas des énergies vertes. Si ce service public est prêt à payer, le secteur forestier pourrait fort bien présenter à Énergie Nouveau-Brunswick la solution à son futur problème lié au carbone.



**Figure 2.7 :** 25 plus importants émetteurs de CO<sub>2</sub> au Canada – 2006 (milliers de tonnes)

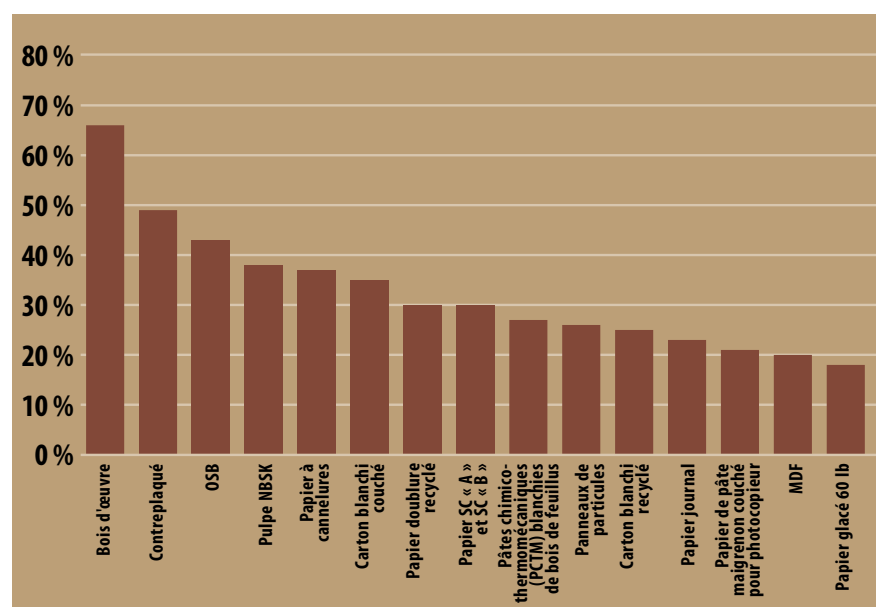
Source : Données sur la production de carbone, magazine Corporate Knights

### 3. ÉLÉMENTS DE LA SOLUTION : BOIS ET ÉNERGIE

#### COÛTS DU BOIS

Afin de donner une bonne idée de l'importance relative du bois dans les frais d'exploitation de divers types d'entreprises, la figure 3.1 compare les coûts de la fibre ligneuse livrée sous la forme de pourcentage des frais d'exploitation pour une série de produits du bois. Trois points importants se dégagent de cette figure :

- la part de la fibre dans la structure de coûts varie considérablement d'une marchandise à l'autre (de 65 p. 100 environ pour le bois d'œuvre de résineux à 20 p. 100 environ pour les feuilles volantes et les panneaux MDF);
- dans le cas de la plupart des produits qu'on peut fabriquer au Nouveau-Brunswick, la fibre ligneuse représente entre 25 p. 100 et 40 p. 100 des frais d'exploitation;
- le prix du bois est sans doute la variable la plus importante qui influe sur la décision d'investir dans une usine de fabrication de l'industrie des produits forestiers, ce qui ne surprendra personne.



**Figure 3.1 :** Pourcentage de la fibre dans les frais d'exploitation, par produit (2006)

Sources : RISI – Resource Information Systems inc., Marchés mondiaux CIBC.

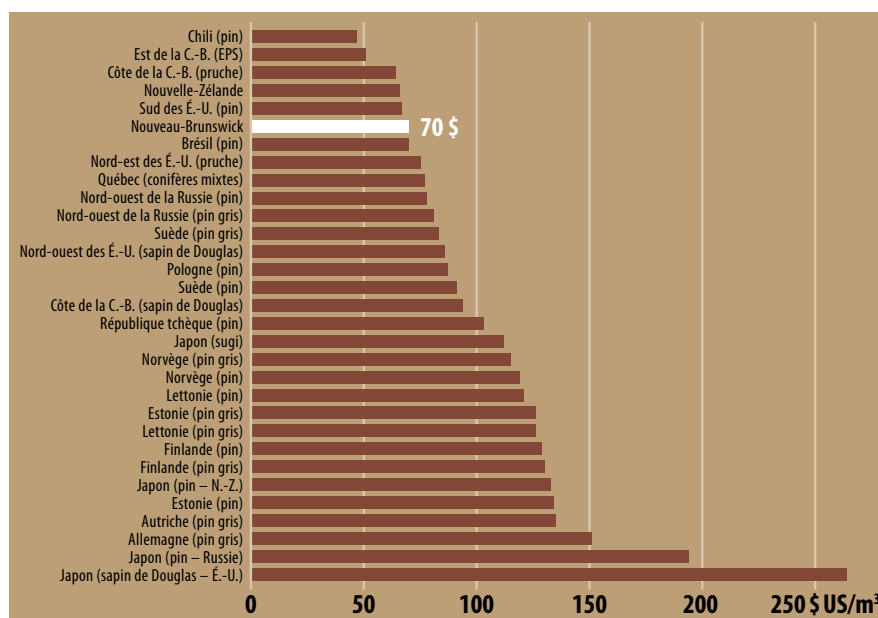
Le bois est une marchandise hétérogène, et on peut en analyser les prix sous de nombreux angles. Commençons par étudier le marché des billes de sciage dans la plupart des régions productrices du monde. Il est intéressant de remarquer ici que l'industrie émergente des bioénergies est un concurrent pour l'approvisionnement en fibre de l'industrie des pâtes et papiers, mais non de celle du sciage des billes.

#### Bois de scierie

On peut difficilement comparer de façon absolue le prix des billes de sciage dans diverses régions du monde, car la qualité et les caractéristiques des billes varient; les prix ne sont donc pas comparables directement. En outre, les classes de billes et les mesures de volume et de poids diffèrent aussi d'une région à l'autre.

Après ces mises en garde, vous trouverez à la figure 3.2 une évaluation du prix des billes livrées, en date du 4<sup>e</sup> trimestre de 2007. Voici les points saillants :

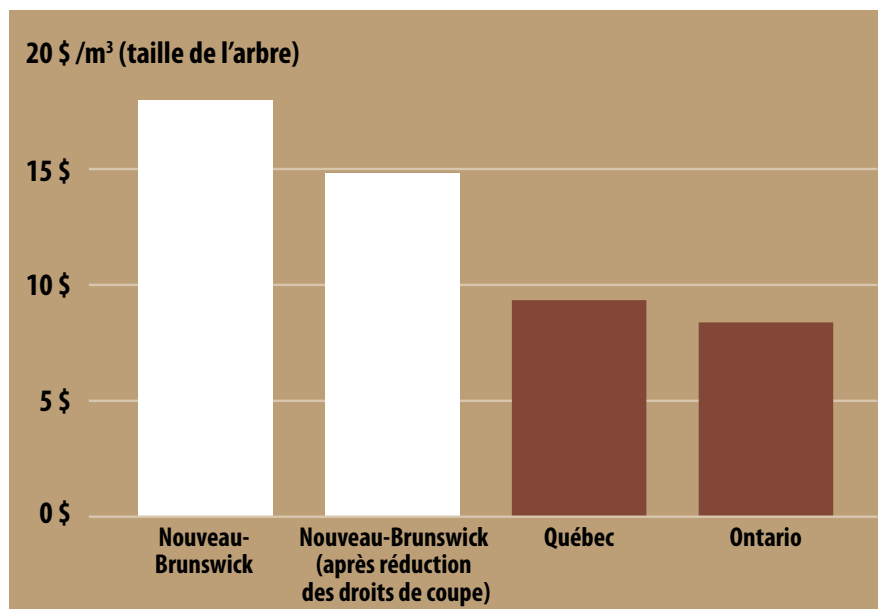
- bien que relativement bas en comparaison avec le reste du monde, le prix de livraison des billes au Nouveau-Brunswick semble être comparable à ceux pratiqués au Québec et au sud des États-Unis, ses deux principaux concurrents;
- le prix des billes dans l'est de la Colombie-Britannique (le plus gros producteur au Canada) semble être inférieur de 25 p. 100 à celui du Nouveau-Brunswick.



**Figure 3.2 :** Prix moyen des billes de résineux livrées dans diverses régions du monde (4<sup>e</sup> trimestre de 2007)  
Sources : Wood Resources International, Marchés mondiaux CIBC inc., NBFWO, rapports d'entreprise

Dans l'est du Canada, les droits de coupe dans les terres de la Couronne varient considérablement, et les plus élevés sont au Nouveau-Brunswick (figure 3.3). On a toutefois proposé une réduction des droits perçus par le Nouveau-Brunswick de 3,13 \$/m<sup>3</sup> (rétroactive pour la période d'avril 2008 au 31 mars 2009), ce qui réduit les droits de coupe au taux normalisé de 14,85 \$/m<sup>3</sup>. Les droits redevables au Nouveau-Brunswick demeurent les plus élevés, mais au moins l'écart a été réduit.

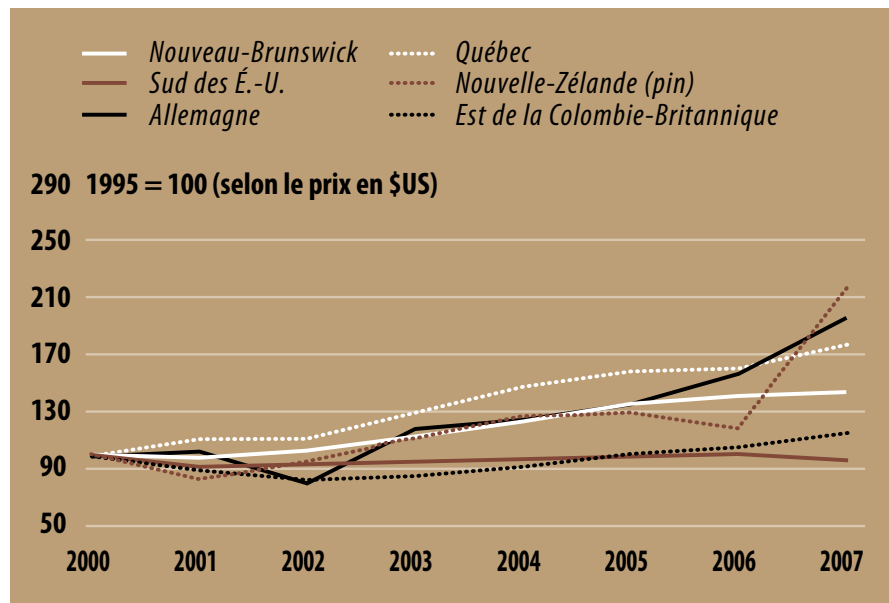
Les frais associés à la coupe, au transport et aux terres boisées sont plus bas au Nouveau-Brunswick, mais les frais associés au bois restent relativement élevés. Hormis les différences dans les droits de coupe, une raison pour cela est que le rendement par bille est plus bas au Nouveau-Brunswick qu'au Québec et qu'en Colombie-Britannique; en 2004, il correspondait respectivement à 227 pp/m<sup>3</sup>, 234 pp/m<sup>3</sup> et 274 pp/m<sup>3</sup> dans ces trois provinces.



**Figure 3.3 :** Droits de coupe dans les terres de la Couronne normalisés dans l'est du Canada pour les billes à sciage en pin et sapin (4<sup>e</sup> trimestre de 2007 – Évaluation)  
Sources : Price WaterhouseCoopers (analyse systémique des droits de coupe au Canada), ministère des Ressources naturelles.

La comparaison directe des prix des billes à la livraison à l'usine et des droits de coupe soulève certes des problèmes, mais les indices de prix donnent une bonne idée de l'évolution de l'approvisionnement en billes. Voici les points à retenir de la figure 3.4 :

- Au cours des quelques dernières années, le prix des billes à la livraison a augmenté bien plus vite en Nouvelle-Zélande, en Europe et au Québec qu'au Nouveau-Brunswick. Cette augmentation est attribuable en partie à la dépréciation du dollar américain; cependant, ces régions ont aussi vu une augmentation du prix des billes de sciage dans leurs devises respectives.
- Les coûts au Nouveau-Brunswick ont aggravé le désavantage de la province comparativement au sud des États-Unis et à la Colombie-Britannique. Cependant, les prix en Colombie-Britannique représentent au moins en partie la qualité à la baisse des billes entraînée par l'épidémie du dendroctone du pin.



**Figure 3.4 :** Indice du prix des billes de résineux à la livraison (2000-2007) (\$US)

Sources : Wood Resources International, Marchés mondiaux CIBC inc., NBFWO, rapports d'entreprise

### Bois à pâte

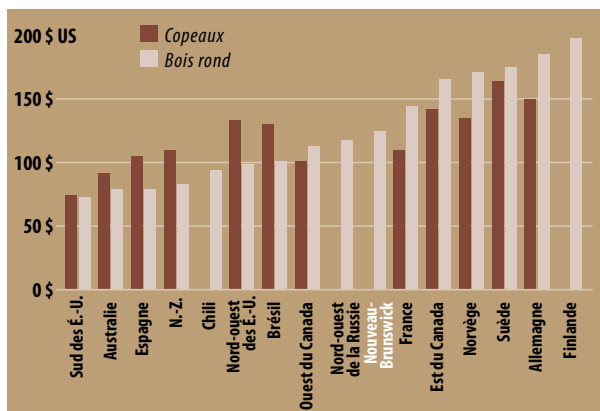
La figure 3.5 fournit une évaluation des prix de bois à pâte à la livraison (résineux et feuillus) en date du 4<sup>e</sup> trimestre de 2007. Dans un cas comme dans l'autre, on remarque des différences importantes entre les régions : ils varient de plus du double entre le plus bas et le plus élevé. Cela dit, la qualité du bois varie aussi d'une région à l'autre.

Voici les points pertinents sur le marché mondial du bois à pâte qui se dégagent de cette figure :

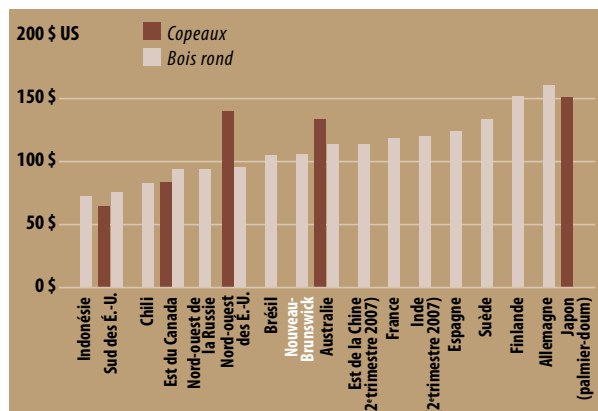
- Par rapport au Québec et à l'Ontario, le prix moyen du bois de résineux est plus bas alors que le prix moyen du bois de feuillus est plus élevé. Les prix à la livraison varient cependant beaucoup même au sein du Nouveau-Brunswick.
- Dans un contexte plus large, les prix moyens des résineux au Nouveau-Brunswick sont plus élevés de 65 p. 100 environ qu'au sud des États-Unis, mais près de 40 p. 100 plus bas qu'en Finlande, la région où les prix sont les plus élevés.
- Le sud des États-Unis est devenu le plus important producteur de bois à pâte à bas prix. Le prix du bois à pâte de résineux et de feuillus est actuellement plus élevé au Brésil qu'au sud des États-Unis. Cela s'explique certes en partie par le renforcement du réal brésilien par rapport au dollar américain, mais surtout par le fait que la croissance des plantations de bois n'a pas suivi l'expansion rapide de la capacité brésilienne de réduction du bois en pâte. C'est là une situation intéressante, car nombre de fabricants de papier asiatiques souhaitent faire du Brésil leur principale source de fibre ligneuse importée. Cela illustre aussi que nous connaissons des changements imprévisibles dans l'industrie mondiale.
- En date de la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de 2008, le prix de la fibre à pâte reste volatil dans les régions où les usines de pâtes et papiers utilisent surtout comme matière première les résidus de scieries. Par exemple, le prix des copeaux résiduels a augmenté de près de 50 p. 100 dans l'ouest des États-Unis,

en réaction à un déclin de 15 p. 100 environ de la production de bois d'œuvre en Amérique du Nord.

- Les copeaux résiduels constituent habituellement la fibre la plus abordable pour les usines de pâtes et papiers, car le prix des copeaux de bois rond est habituellement de 30 p. 100 à 50 p. 100 plus élevé que celui des copeaux résiduels des scieries. Comme les usines de pâtes et papiers de chaque région dépendent à divers degrés des copeaux résiduels et qu'il existe d'autres matières premières abordables, la volatilité du prix des copeaux varie beaucoup d'une région à l'autre. Au cours des 20 dernières années, par exemple, le prix des copeaux de résineux dans l'ouest des États-Unis a fluctué entre 60 \$/ODMT et 70 \$/ODMT, tandis qu'au nord-est des États-Unis et en Colombie-Britannique, il a varié entre 60 \$/ODMT et 160 \$/ODMT.



**Figure 3.5-1 :** Prix moyen de la fibre ligneuse de résineux à la livraison (1<sup>er</sup> trimestre 2008)



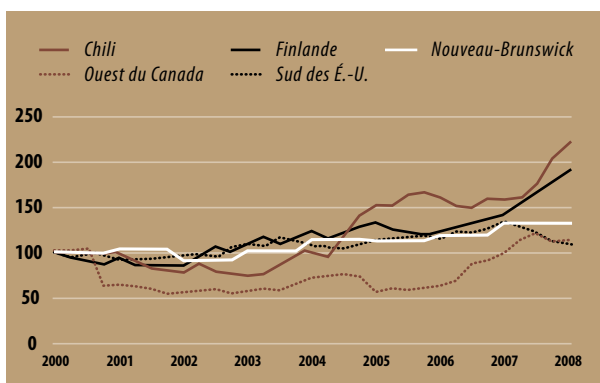
**Figure 3.5-2 :** Prix moyen de la fibre ligneuse de feuillus à la livraison (1<sup>er</sup> trimestre 2008)

**Figure 3.5 :** Prix du bois à pâte selon les régions (1<sup>er</sup> trimestre de 2008)

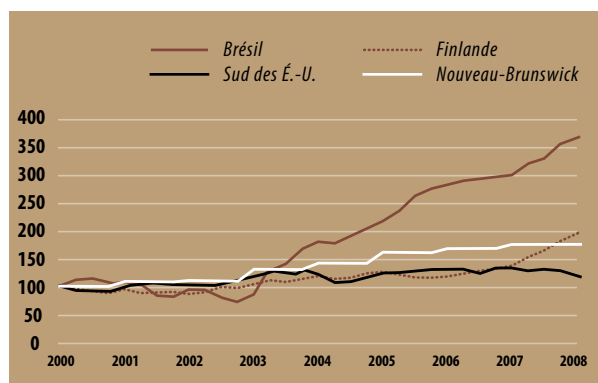
Sources : Wood Resources International, Marchés mondiaux CIBC inc., NBFWO, rapports d'entreprise

Il se dégage de l'évolution du prix du bois à pâte à la livraison des messages semblables à ce que nous avons vu dans le marché des billes de sciage (Figure 3.6), c'est-à-dire :

- Les producteurs d'Amérique du Sud, qui produisaient à moindre prix, ont vu une augmentation importante du prix de leur bois depuis 2003-04. On le remarque surtout pour le bois de résineux au Chili et le bois de feuillus au Brésil.
- Plus récemment, les prix ont augmenté de façon marquée en Scandinavie.
- En comparaison avec ses concurrents, le prix du bois à pâte au Nouveau-Brunswick est resté relativement stable depuis 2000.



**Figure 3.6-1 :** Indice nominal des prix du bois à pâte de résineux (\$US) – Comparaison entre les régions (2000-2008)



**Figure 3.6-2 :** Indice nominal des prix du bois autre que le bois à pâte (\$US) – Comparaison entre les régions (2000-2008)

**Figure 3.6 :** Tendances des prix du bois à pâte selon les régions

Sources : Wood Resources International, Marchés mondiaux CIBC inc., NBFWO, rapports d'entreprise

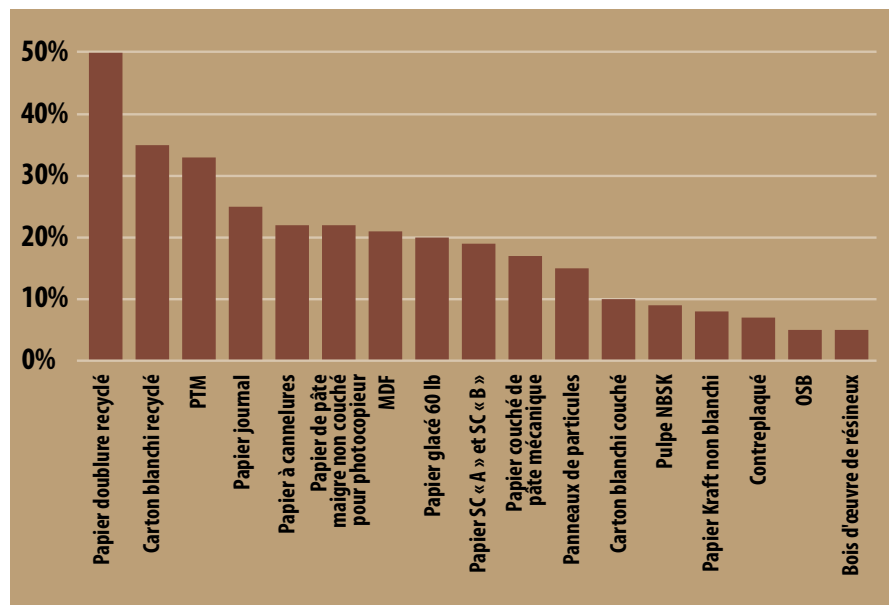
Nous prévoyons qu'avec le temps, la courbe de prix du bois à pâte devrait généralement monter. Elle devrait aussi s'aplatir, car les augmentations du prix les plus marquées devraient survenir là où le prix a habituellement été le plus bas. L'hémisphère Sud aura toujours un avantage absolu sur le plan de la croissance des arbres, mais l'avantage relatif peut fort bien pencher à nouveau vers le Nord.

## COÛTS D'ÉNERGIE

L'énergie constitue un élément important des frais de production pour plusieurs produits clés de l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick; or, l'augmentation récente et marquée de plusieurs sources d'énergie (c.-à-d. carburants pour véhicules et électricité des services publics) préoccupe tous les sous-secteurs.

Pour plusieurs segments de l'industrie forestière, l'énergie représente plus de 30 p. 100 de tous les frais de fabrication et de livraison. Nombre de producteurs subissent des conditions extrêmement défavorables (marchés et concurrence), et n'ont aucune marge de manœuvre pour répercuter ces augmentations sur leurs clients.

La figure 3.7 classe les produits du bois selon l'intensité énergétique type de leur structure de coûts. Nous tenons cependant à souligner que cela sous-estime les répercussions d'une augmentation des prix de l'énergie, car cette figure ne tient compte que des coûts à l'usine.



**Figure 3.7 :** Énergie par produit exprimée en pourcentage des frais d'exploitation à l'usine (2006)  
Sources : RISI – Resource Information Systems inc., Marchés mondiaux CIBC.

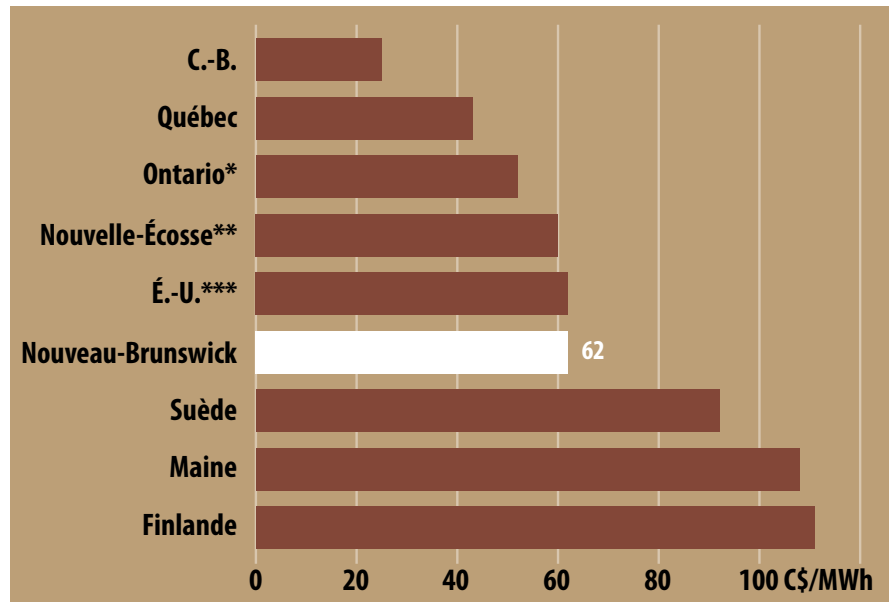
Les points suivants se dégagent de la figure 3.7 :

- La part de l'énergie dans les frais d'exploitation des usines varie considérablement d'une marchandise à l'autre, c'est-à-dire de 50 p. 100 environ pour le papier doubleure recyclé à 5 p. 100 environ pour le bois d'œuvre.
- Pour la plupart des produits qu'on peut fabriquer au Nouveau-Brunswick, l'énergie représente entre 10 p. 100 et 20 p. 100 des frais d'exploitation. Il n'y a heureusement au Nouveau-Brunswick aucune usine de papier doubleure recyclé ou de carton pour boîtes, qui sont deux des produits à intensité énergétique très élevée de l'industrie.
- Les pâtes et papiers mécaniques ont aussi une intensité énergétique élevée. L'énergie représente 20 p. 100 environ des frais de production du papier de catégorie SC-A, mais généralement plus de 30 p. 100 pour une usine de PTM. Les deux usines de pâte mécanique du Nouveau-Brunswick sont à Saint John et à Edmundston.
- Les procédés Kraft, à sulfite ou à pâte à dissoudre permettent de récupérer une partie de l'énergie par la combustion de la boue noire. En réalité, une usine de pâte chimique moderne peut fort bien être un producteur net d'électricité afin de la revendre. Les quatre usines de pâte chimique exploitées au Nouveau-Brunswick se trouvent près de Nackawic, d'Atholville, de Saint John et d'Edmundston.

Les produits de l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick sont extrêmement vulnérables aux fluctuations du prix de l'électricité achetée des services publics. Sur ce plan, la compétitivité de l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick dépend de plusieurs facteurs :



- **Le prix actuel de l'électricité des services publics en comparaison avec les territoires concurrents.** Le tarif de l'électricité pour l'industrie du Nouveau-Brunswick est élevé par rapport au reste du Canada, comparable à celui de la plupart des États américains, et bas par rapport à la Scandinavie (figure 3.8).
- **Le taux d'augmentation des tarifs avec le temps, comparativement aux territoires concurrents.** La combinaison particulière des sources d'énergie du Nouveau-Brunswick et sa structure des tarifs a entraîné depuis 2004 une augmentation marquée des tarifs de l'électricité pour l'industrie par rapport aux régions concurrentes (figure 3.9).
- **Les politiques provinciales sur les tarifs incitatifs consentis aux producteurs d'électricité indépendants.** Nous avons relevé trois facteurs d'importance vitale :
  - Les tarifs de l'électricité interruptible sont plus élevés que pour une demande fixe.
  - Les tarifs de pointe sont applicables jusqu'à 16 heures par jour.
  - Il y a des obstacles à la cogénération, notamment l'absence de politiques claires.



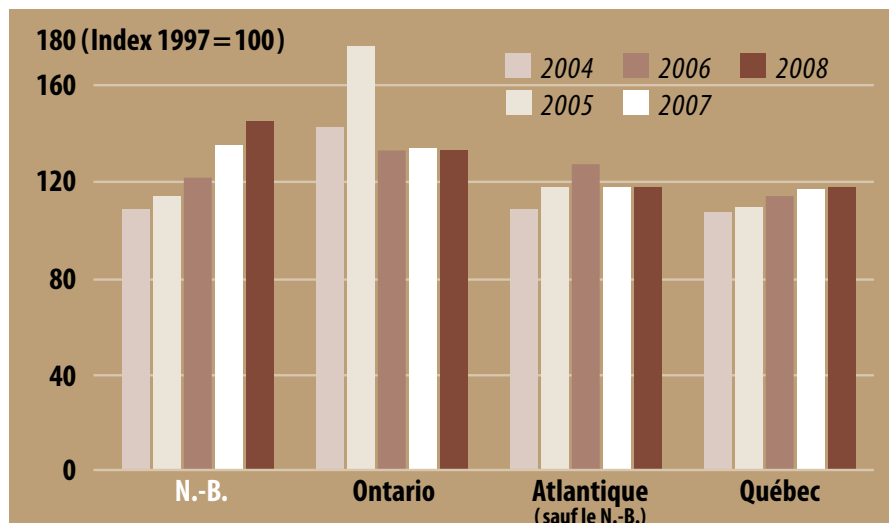
**Figure 3.8 :** Comparaison des tarifs de l'électricité pour l'industrie – 2008 (\$CAN/MWh)

Source : Competitive Energy for New Brunswick Forest Industry – rapport de Stantec Consulting

\* Représente le programme de rabais sur les factures d'électricité de l'industrie forestière du nord de l'Ontario, qui réduit les prix à partir de 65 \$.

\*\* Représente le prix négocié consenti à l'usine de pâtes mécaniques de Port Hawkesbury.

\*\*\* Représente les prix pour 22 États à haute intensité forestière.



**Figure 3.9 :** Tarifs de l'électricité au Nouveau-Brunswick (utilisateurs > 5 MgW)

Data Source: Statistics Canada CANSIM. Les données de 2008 sont pour avril.

## 4. CONCLUSIONS ET PRÉVISIONS

### LE SECTEUR DES PRODUITS FORESTIERS EST-IL EN DÉCLIN AU NOUVEAU-BRUNSWICK?

Nous sommes parvenus à la conclusion que l'industrie des produits du bois du Nouveau-Brunswick n'est pas obligatoirement en déclin.

La reprise n'arrivera cependant pas spontanément. Mettre en œuvre les changements nécessaires permettrait l'émergence d'un nouveau secteur forestier, plus robuste et plus rentable. Toutefois, sans les mesures appropriées, les lourdes pertes récentes de masse critique risquent d'entraîner un autre cycle de désinvestissement.

Dans la section 5, nous relevons certaines des mesures que nous jugeons nécessaires pour s'assurer que les produits forestiers du Nouveau-Brunswick redeviennent une industrie en croissance plutôt qu'en déclin.

Certains des principaux ingrédients qui peuvent mener à la renaissance de l'industrie des produits forestiers sont d'ailleurs déjà en place :

- (i) la croissance (en règle générale) des marchés pour les principaux produits de l'industrie;
- (ii) le développement potentiel d'un autre domaine d'occasions dans les segments de la bioénergie et de la biochimie;
- (iii) le fait que la conjoncture économique défavorable ayant frappé l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick touche maintenant d'autres territoires.

La section traite des deux premiers points. Quant au dernier, les principaux concurrents d'Europe, d'Amérique du Sud et d'Asie font face à :

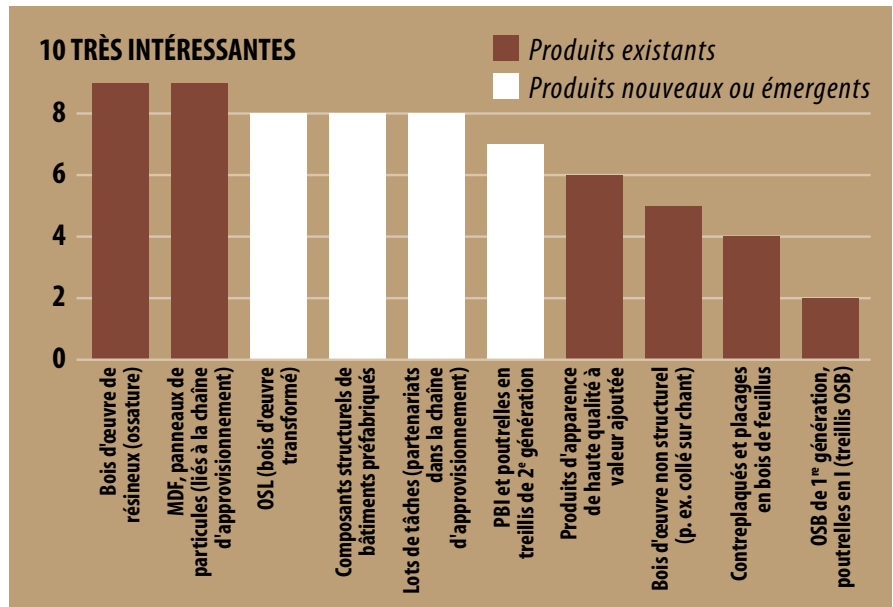
- l'augmentation des prix du bois;
- l'augmentation des prix de l'énergie;
- l'augmentation de la valeur de leurs devises;
- des lois et règlements dispendieux;
- une main-d'œuvre de plus en plus rare.

Cette conjoncture mouvante a deux conséquences principales :

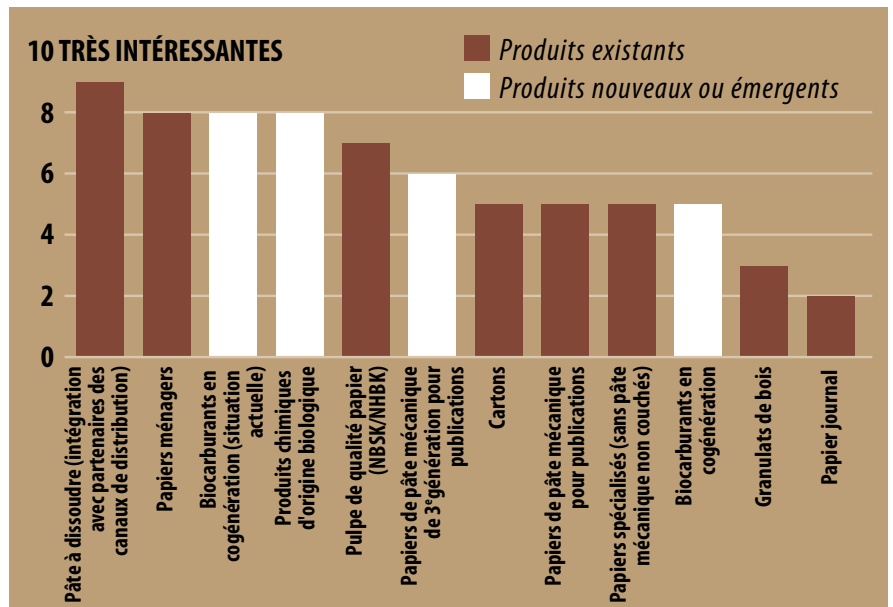
- L'augmentation des coûts entraîne une réduction de la capacité d'expansion dans les régions à faible coût et un déclin marqué de la capacité dans les régions où les coûts sont élevés. Ces deux changements ont pour conséquence de réduire l'approvisionnement futur en produits du bois dans le monde, ce qui exerce une pression positive sur le prix des produits de l'industrie.
- La compétitivité relative de l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick s'améliore, et par conséquent sa capacité de croître de façon rentable dans les marchés traditionnels et émergents s'améliore.

### QUELLES SONT LES OCCASIONS D'INVESTISSEMENT LES PLUS (ET LES MOINS) INTÉRESSANTES DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK?

Nous avons, à partir des analyses présentées dans le rapport plus détaillé à l'intention du gouvernement, classé les occasions touchant les produits existants, nouveaux et émergents de la plus intéressante à la moins intéressante. Vous trouverez les tableaux comparatifs aux figures 4.1 et 4.2.



**Figure 4.1 :** Occasions actuelles, nouvelles et émergentes pour le Nouveau-Brunswick. Classement des occasions, produits du bois.



**Figure 4.2 :** Occasions actuelles, nouvelles et émergentes pour le Nouveau-Brunswick. Classement des pâtes, papiers, biocarburants et produits chimiques d'origine.

Nous avons élaboré ces classements relatifs à l'aide d'une approche combinée descendante, qui étudie les facteurs fondamentaux du marché des produits, et ascendante, qui tient compte de la situation actuelle ou potentielle au Nouveau-Brunswick.

Cette approche intégrée signifie que ce classement est unique au Nouveau-Brunswick tout en tenant compte de l'évolution des marchés mondiaux. Nous sommes par exemple plus positifs au sujet des panneaux MDF ou de particules et de la pâte à dissoudre que ce serait normalement le cas : pour le Nouveau-Brunswick, ces produits ont reçu 9 points sur 10. Dans chacun des cas, la principale raison est que les entreprises provinciales axées sur la fabrication de ces produits (respectivement Flakeboard et AV Cell) ont déjà établi des liens étroits dans la chaîne d'approvisionnement, ce qui semble leur donner un avantage concurrentiel clair et durable. Au bout du compte, cela devrait leur donner un rendement supérieur à la moyenne. Les stratégies et partenariats particuliers déjà en place permettent à ces entreprises du Nouveau-Brunswick de produire des produits conjoints prometteurs, comme des bioproduits chimiques pour AV Cell.

D'un point de vue commercial, le classement des segments industriels présentés devrait représenter simplement le ratio prévu de rentabilité des capitaux propres au cours d'un cycle

commercial normal. Toutefois, comme le rendement financier de chaque entreprise dépend beaucoup du plan d'affaires mis en œuvre par chacune, il est difficile de prévoir le ratio de rentabilité des capitaux propres de tout un secteur.

Le bois d'œuvre (de terres privées ou publiques) est une ressource de plus en plus rare : c'est là un des thèmes dominants du présent rapport. D'un côté, si le bois d'œuvre est réellement une ressource rare, il est nécessaire du point de vue du secteur privé de maximiser les liquidités actualisées qu'on peut produire à partir d'un m<sup>3</sup> de bois.

D'un autre côté, l'objectif du point de vue du secteur public est probablement plus complexe. Par exemple, pour l'allocation du bois des terres de la Couronne, il est logique de comparer la contribution relative au PIB ou à l'emploi d'un m<sup>3</sup> de bois donné selon l'utilisation qu'on en fait.

Une des conclusions les plus importantes qui se dégage de notre analyse est que l'industrie du bois d'œuvre de résineux du Nouveau-Brunswick est un pilier de l'économie forestière, et devrait continuer à l'être à l'avenir. À l'échelle combinée générale, le bois résineux d'ossature (et un effort renouvelé de développer les classes de bois de haute qualité, notamment les essences EPS de l'est sans flache), ont obtenu 9 points sur 10.

D'ici 2010, l'industrie de l'habitation des États-Unis devrait entraîner une croissance de la demande pour les composants structuraux de bâtiments, comme une vaste gamme de produits préfabriqués (panneaux muraux simples et doubles, sections de plancher, bois d'œuvre transformé et autres composants). Il s'agit d'occasions intéressantes pour l'industrie du Nouveau-Brunswick.

### Étude de cas : Granules de bois

Nous doutons que les usines de granules de bois constituent un bon investissement à long terme ou une utilisation socialement utile des fibres ligneuses de la Couronne. Une analyse financière doublée des facteurs fondamentaux du marché et de l'utilisation de multiplicateurs nous pousse à attribuer un classement pauvre de 3 sur 10 (figure 4.2).

L'analyse financière comparative d'autres modes de fonctionnement pour les usines de granules de bois, résumée à la figure 4.3, indique que :

- les usines de granules de bois utilisant comme matière première les résidus de bois rond plutôt que de scierie ne sont pas concurrentielles;
- en tenant compte de frais fixes de 20 \$/ODMT environ pour une usine typique de 120 000 ODMT, les usines de la région aux frais les plus bas de la Colombie-Britannique produisent un rendement financier insuffisant. Par conséquent, une usine de granules construite au Nouveau-Brunswick, même si elle utilisait des résidus de scierie, ne pourrait présenter qu'une analyse de rentabilité encore moins intéressante.

**Figure 4.3 :** Analyse financière comparative d'autres modes de fonctionnement d'usines de granules de bois – 2008 (\$/ODMT)

Composant des coûts et des prix	Nouveau-Brunswick (utilisation de bois rond)	Nouveau-Brunswick (utilisation de résidus)	est de la C.-B. (utilisation de résidus)
Fibre livrée	65 \$ – 85 \$*	50 \$ – 55 \$	20 \$ – 40 \$
Conversion	55 \$	55 \$	55 \$
Transport au port	15 \$	15 \$	35 \$
Expédition en Europe	55 \$	55 \$	50 \$
Coût à la livraison	190 \$ – 210 \$	175 \$ – 180 \$	160 \$ – 190 \$
Prix à Rotterdam**	210 \$	210 \$	210 \$
<b>Profit variable</b>	<b>0 \$ – 10 \$</b>	<b>30 \$ – 35 \$</b>	<b>20 \$ – 50 \$</b>

\* Suppositions : 30 \$-40 \$/GMT (prix du bois rond à la livraison) + 5 \$/ODMT (écorçage et déchetage).

\*\* Selon un contrat à prix fixe de trois ans proposé au début de 2008.

Même si la situation financière s'améliorait pour les granules de bois, les multiplicateurs économiques correspondants resteraient bas. Comme nous l'avons indiqué auparavant dans le cas de l'Europe, un volume donné de bois utilisé pour la production de pâtes et papiers produit une valeur ajoutée 8 fois plus importante et 13 fois plus d'emplois que si on l'utilise pour produire de l'énergie. C'est là le principal motif pour lequel nous proposons que les gouvernements devraient faire preuve de prudence dans leurs attributions de bois de la Couronne et leurs mesures d'encouragement du secteur de la bioénergie.

À condition de rétablir une base financièrement viable pour l'industrie du bois d'œuvre de la province, nous prévoyons que l'industrie, de même que d'autres acteurs qui y ajouteront du capital d'investissement, tirera parti de ces occasions, et profitera ainsi de marges de profit plus élevées. Le bois d'œuvre d'ossature restera toutefois un produit important.

Les entreprises devront prendre des décisions sur les questions d'ordre commercial, notamment la combinaison de produits précise qu'elles estiment être la plus concurrentielle ainsi que le moment de commercialiser leurs nouveaux produits. En outre, les décisions prises entre-temps en matière de politique sur le bois des terres de la Couronne ainsi que d'autres initiatives de développement économique auront une grande influence.

Cette incertitude sur le plan politique complique l'évaluation de l'intérêt de la cogénération par biomasse et des biocarburants en général. Le statu quo actuel ne nous permet pas de leur donner plus qu'un pointage relativement bas de 5 points sur 10, surtout parce que le rendement économique n'est pas assez important, compte tenu des prix relatifs de la biomasse à la livraison et des énergies vertes.

Cependant, des changements extérieurs au Nouveau-Brunswick vont probablement bousculer ce statu quo. Par conséquent, nous jugeons que 8 sur 10 est un pointage plus approprié. Il est de plus en plus clair qu'il sera impossible de considérer les politiques sur les forêts et l'énergie séparément des politiques sur le carbone. Comme c'est déjà le cas dans d'autres territoires, nous prévoyons qu'on acceptera éventuellement de payer un surplus pour la production d'énergie verte dans la province.

Compte tenu de la rareté grandissante du bois et la réorientation sur la biomasse comme source d'énergie, il est aussi utile d'étudier la valeur du bois après transformation en divers produits (figure 4.4). Ces données donnent quelques indices sur les types d'activités qui pourraient être les plus rentables. Ce classement va sans doute évoluer selon les conditions du marché. Dans la situation actuelle, cependant, la pâte est l'utilisation la plus rentable du bois transformé alors que les granulats de bois sont les moins rentables. (Nous ne fournissons pas de valeur estimée pour la pyrolyse, car ce procédé crée un produit intermédiaire, une bio-huile qu'on peut ensuite transformer en bien d'autres produits.)

**Figure 4.4 : Valeur du bois après conversion**

<b>MATIÈRE PREMIÈRE : 1 TONNE SÈCHE</b>	Granules, Chaleur à 6 \$/Gj	86 \$
	Électricité à 9 \$/Kwh	124 \$
	Cogénération à 80 %	181 \$
	Gaz Synthétique à 10 \$/Gj	143 \$
	Bigcc (Cogénération)	230 \$
	Pyrolyse ???	??? \$
	Éthanol à 0,75 \$/Litre	263 \$
	Pâte à 700 \$/T	280 \$

Source : Centre de la technologie de l'énergie de CANMET, Ressources naturelles Canada

## PRÉVISIONS

Outre un classement comparatif des occasions de croissance et d'investissement, nous avons élaboré trois scénarios de prévisions financières.

Plus précisément, ces prévisions indiquent la valeur cumulative la plus probable des livraisons de produits du bois des scieries et usines du Nouveau-Brunswick selon trois hypothèses touchant la demande, le prix des produits, l'approvisionnement provincial en bois et la production des usines en conséquence. Voici ces trois scénarios, illustrés à la figure 4.5 :

- Scénario de déclin
- Scénario de référence
- Scénario de reprise et croissance

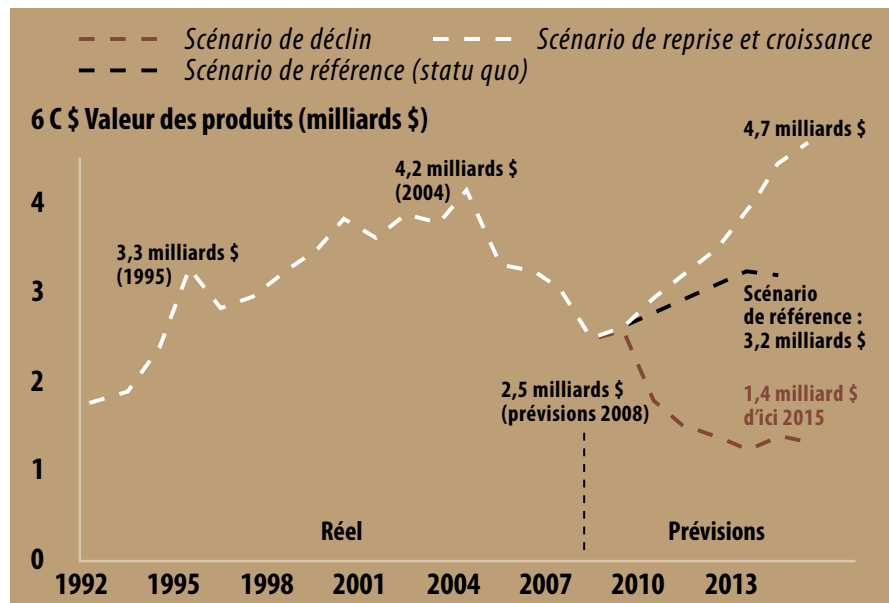


Figure 4.5 : Industrie forestière du Nouveau-Brunswick : prévisions de valeur des produits, 2008-2015

### Contexte d'interprétation de ces scénarios

Ces trois scénarios ne sont pas des prévisions, mais plutôt trois combinaisons différentes de facteurs qui peuvent mener aux résultats financiers indiqués. Ces scénarios déterminent des paramètres.

Il importe de ne pas oublier que l'industrie de fabrication des produits forestiers du Nouveau-Brunswick est fondée sur un modèle commercial étroitement intégré. Chacun des principaux sous-secteurs est hautement interdépendant des autres, comme nous l'expliquons ailleurs dans le présent rapport. Le processus récent de réduction des activités de l'industrie (pallié jusqu'à un certain point par l'émergence d'usines de transformation certes moindres en nombre, mais plus importantes et donc potentiellement plus efficaces) a entraîné une détérioration radicale de la masse critique nécessaire pour préserver la rentabilité des diverses grappes d'activité manufacturière. Ce phénomène est particulièrement évident dans certaines régions du Nouveau-Brunswick.

### Scénario de déclin

Ce scénario suppose une combinaison de facteurs qui risquent de pousser l'industrie vers un marasme à plus long terme. Au pis, la valeur des produits livrés par l'industrie risque de péricliter des 2,5 milliards de dollars prévus en 2008 à 1,4 milliard de dollars d'ici 2015. Nous présentons nos suppositions ci-dessous. Nous ne prévoyons pas que ces événements déclencheurs surviendront simultanément. Selon ce qui surviendra, le déclin pourrait être bien plus graduel ou très rapide.

Les événements sont dynamiques. Seuls ou en groupes, les gens, les entreprises et les gouvernements prennent des décisions qui peuvent ralentir ou au contraire accélérer la cadence du changement; par exemple, la perte de ressources humaines qualifiées ayant trouvé un emploi dans d'autres secteurs. L'expérience passée d'autres régions laisse penser que le déclin est le plus souvent un lent processus de réduction continue de la compétitivité mondiale. On a parfois qualifié cela de mort à petits feux.

Nous ne savons pas à quel niveau la masse critique d'activités intégrées de l'industrie de fabrication des produits forestiers du Nouveau-Brunswick deviendra critique ou si elle risque de devenir hypercritique. Notre conjecture : nous proposons comme point moyen de la zone critique une valeur de produits livrés de 2,5 milliards de dollars environ, plus ou moins 500 millions de dollars.

Dans dix ans, cette zone critique pourra s'être déplacée. Nous croyons que cette zone se trouve là où nous avons indiqué qu'elle le serait, selon l'importance de l'industrie (et ses interdépendances commerciales) établie au cours de la dernière décennie. Encore une fois, selon les régions de la province, certaines grappes d'activités de fabrication des produits forestiers sont peut-être loin de la masse critique de leur région, tandis que d'autres peuvent déjà être en deçà de ce seuil.

Vous trouverez à la figure 4.6 un résumé des hypothèses qui sous-tendent le scénario de déclin illustré à la figure 4.7.

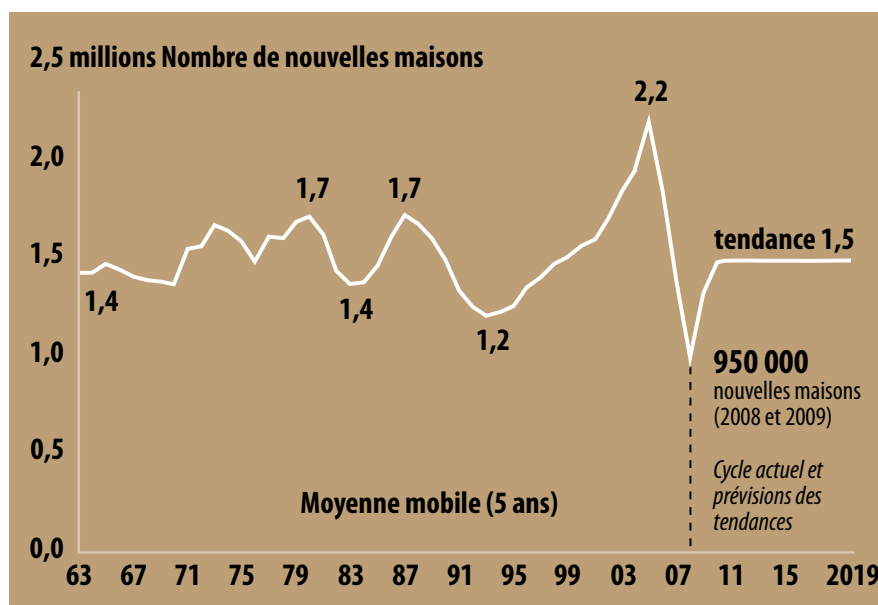
**Figure 4.6 : Principales hypothèses – Scénario de déclin**

Facteur	Hypothèse
<b>Approvisionnement en bois</b>	
1. 750 000 m <sup>3</sup> (réattribution des droits de coupe, terres de la Couronne) <sup>1</sup>	Aucune réattribution à l'industrie.
2. Récolte annuelle sur les terres de la Couronne	Réduction de 20 % d'ici 2009 (y compris ci-dessus)
3. Approvisionnement en fibre résiduelle ou en bois à pâte	Aggravation des pénuries de fibre
<b>Coûts du bois</b>	
4. Bois de scierie	Tendance à la hausse, plus rapide que la moyenne de l'est du Canada
5. Bois à pâte et fibre résiduelle	Tendance à la hausse, plus rapide que la moyenne de l'est du Canada
<b>Marché</b>	
6. Construction de nouvelles maisons (É.-U.)	Augmentation graduelle à un maximum de 1,5 million par an (voir la figure adjacente pour les prévisions 2009-2015)
7. Bois d'œuvre, poutres 2x4 (EPS de l'est) <sup>2</sup>	Maintien des prix au niveau prévu de 350 \$US/mpmp
8. Prix du MDF et des panneaux de particules <sup>3</sup>	Maintien au niveau actuel (milieu de 2008)
9. Prix de la pâte (NBSK/HBSK)	Baisse de 15 % d'ici 2010; et de 20 % en général d'ici 2012
<b>Production des usines (livraisons)</b>	
10. Scieries	Baisse de 15 % d'ici 2010 (selon le niveau de 2008)
11. Usines de pâtes et papiers	Baisse de 10 % d'ici 2010 (selon le niveau de 2008) Nombreuses fermetures d'usines dans les deux prochaines années

<sup>1</sup> Réattribution de droits de coupe pour 750 000 m<sup>3</sup> environ sur les terres de la Couronne, entraînée par l'annulation de licences et les usines fermées ou ayant annoncé leur fermeture.

<sup>2</sup> Prix du bois d'œuvre E-EPS 2x4 séché au séchoir, débits toutes longueurs, livré dans la région des Grands Lacs

<sup>3</sup> Prix moyens dans l'est – 2008-2015



**Figure 4.7 :** Constructions d'habitations par an (É.-U.) – Scénario B

#### Conséquences du scénario de déclin

Si la convergence des facteurs adverses continue, tel que décrit par les suppositions résumées à la figure 4.6, l'industrie de fabrication des produits forestiers du Nouveau-Brunswick serait poussée encore plus près de sa masse critique d'activités intégrées, sinon tomber en deçà de celle-ci. La province perdrait alors une bonne partie de sa capacité de production de papier et la viabilité économique des activités de la production de pâte serait gravement réduite.

Une reprise graduelle vers une construction de 1,5 million d'habitations aux États-Unis (à partir des 950 000 qu'on prévoit en 2008) aiderait considérablement le secteur de la scierie de la province et les secteurs associés au marché américain de l'habitation. Cependant, la hausse du prix des billes de sciage entraînée par une baisse de l'approvisionnement en bois provenant des boisés privés et des terres de la Couronne ferait monter les frais de production, et entraînerait la fermeture d'un plus grand nombre d'usines. Cela exercerait par ricochet une pression accrue sur l'offre en copeaux résiduels pour les usines de pâtes et papiers.

Malgré le prix plus élevé payé pour les billes de sciage et le bois à pâte expédié hors province, l'aggravation de la pénurie en bois et l'augmentation du prix du bois risque de rendre l'industrie de moins en moins concurrentielle.

La construction aux États-Unis de plus des 1,5 million d'habitations prévues aiderait à pallier ce scénario pessimiste. En outre, les prix prévus du marché vont manifestement aider les usines du Nouveau-Brunswick à demeurer viables financièrement. Dans le scénario de déclin, l'approvisionnement en bois des terres de la Couronne constitue le principal facteur palliatif sur lequel le Nouveau-Brunswick a un certain contrôle.

Il y a peu de chances, dans ce scénario, que le prix du bois baisse, ce qui laisserait aux fabricants peu de soulagement, ni sur le plan financier ni dans leurs activités. Le taux d'utilisation de la capacité existante resterait faible. L'approvisionnement en bois des terres de la Couronne constitue le principal facteur palliatif sur lequel le Nouveau-Brunswick a un certain contrôle. Les autres suppositions sur l'approvisionnement en bois des terres de la Couronne sont décrites dans les scénarios de référence et de reprise et croissance.



### Scénario de référence

La figure 4.8 résume les principales suppositions qui sous-tendent le scénario de référence. Cela comprend des prévisions à long terme sur la construction d'habitations de 1,8 million par année, c'est-à-dire une reprise à partir des projections de 950 000 habitations pour 2008, comme l'illustre la figure 2.2.

**Exhibit 4.8 - Principales hypothèses – Scénario de référence**

Facteur	Hypothèse
<b>Approvisionnement en bois</b>	
1. 750 000 m <sup>3</sup> (réattribution des droits de coupe, terres de la Couronne) <sup>1</sup>	Réattribution à l'industrie. Récolte provinciale totale de 5,2 millions m <sup>3</sup> /an
2. Récolte annuelle sur les terres de la Couronne	Aucune réduction des niveaux actuels
3. Approvisionnement en fibre résiduelle ou en bois à pâte	Aucun changement dans les pénuries en fibre, liés aux circonstances ci-dessus
<b>Coûts du bois</b>	
4. Bois de scierie	Tendance actuelle
5. Bois à pâte et fibre résiduelle	Tendance actuelle
<b>Marché</b>	
6. Construction de nouvelles maisons (É.-U.)	Augmentation graduelle à un maximum de 1,8 million par an (voir la figure 2.2 pour les prévisions 2009-2015)
7. Bois d'œuvre, poutres 2x4 (EPS de l'est) <sup>2</sup>	Maintien des prix au niveau prévu de 485 \$US/mpmp
8. Prix du MDF et des panneaux de particules <sup>3</sup>	Croissance de 5 %/an, selon les tendances
9. Prix de la pâte (NBSK/HBSK)	Maintien approx. aux niveaux actuels
<b>Production des usines (livraisons)</b>	
10. Scieries	Maintien aux niveaux préalables au ralentissement (2004)
11. Usines de pâtes et papiers	Maintien aux niveaux actuels

<sup>1</sup> Réattribution de droits de coupe pour 750 000 m<sup>3</sup> environ sur les terres de la Couronne, entraînée par l'annulation de licences et les usines fermées ou ayant annoncé leur fermeture.

<sup>2</sup> Prix du bois d'œuvre E-EPS 2x4 séché au séchoir, débits toutes longueurs, livré dans la région des Grands Lacs

<sup>3</sup> Prix moyens – 2008-2015

### Conséquences du scénario de référence

Dans ce scénario, l'industrie voit une reprise aux niveaux proches des livraisons effectuées au milieu des années 1990 et au début des années 2000. Plus précisément, les livraisons totales devraient passer des 2,5 milliards de dollars prévus en 2008 à 3,2 milliards d'ici 2015, c'est-à-dire une hausse de 28 p. 100. Cela aura manifestement des répercussions importantes pour la sécurité des emplois, la croissance économique régionale et les revenus d'exportation. Autre facteur important, l'industrie serait alors loin du seuil en deçà duquel nous évaluons que sa masse critique serait en péril.

Cependant, ce scénario comporte clairement certains risques. Si la tendance de construction d'habitations aux États-Unis n'atteint pas l'objectif prévu de 1,8 million d'habitations par an, la demande et le prix des produits du bois seraient plus bas que prévu. Une activité inférieure aux prévisions dans le marché de l'habitation aux États-Unis implique aussi une croissance réelle du PIB plus basse que la moyenne à long terme de 3,5 p. 100/an que suppose le scénario de référence. C'est l'un des facteurs déterminants de la demande de pâtes et papiers aux États-Unis.

Dans ce scénario, la compétitivité et la viabilité à long terme du secteur des produits forestiers du Nouveau-Brunswick sont aussi vulnérables à l'approvisionnement en bois et au prix du bois que dans le scénario de déclin, mais une conjoncture économique plus favorable permet d'améliorer la viabilité de l'industrie.

## Scénario de reprise et croissance

Ce scénario explore les chances d'une reprise importante dans le secteur des produits forestiers du Nouveau-Brunswick (figure 4.9).

**Figure 4.9 : Principales hypothèses – Scénario de reprise et croissance**

Facteur	Hypothèse
<b>Approvisionnement en bois</b>	
1. 750 000 m <sup>3</sup> (réattribution des droits de coupe, terres de la Couronne) <sup>1</sup>	Réattribution à l'industrie. Récolte provinciale totale de 5,2 millions m <sup>3</sup> /an
2. Récolte annuelle sur les terres de la Couronne	Augmentation de 15 %, pour atteindre 6,0 millions m <sup>3</sup> d'ici 2010.
3. Approvisionnement en fibre résiduelle ou en bois à pâte	Allègement important des pénuries de fibre
<b>Coûts du bois</b>	
4. Bois de scierie	Prix à la baisse entraîné par un approvisionnement plus important
5. Bois à pâte et fibre résiduelle	Prix à la baisse entraîné par un approvisionnement plus important
<b>Dépenses de conversion</b>	
6. Scieries	Émergence d'usines plus grandes et plus rentables. Les dépenses en immobilisations feront baisser les dépenses par unité, amélioreront la compétitivité et l'intégration de l'industrie.
7. Usines de pâtes et papiers	Un approvisionnement en fibre plus sûr permettra aux usines d'optimiser leurs activités. Un approvisionnement plus sûr mènera à des dépenses sélectives en immobilisations. Amélioration de la compétitivité et du rendement. Baisse des coûts d'énergie par tonne.
<b>Coûts d'énergie</b>	
8. Politique du N.-B. sur l'énergie verte	Élaboration d'ici la fin de 2008, entrée en vigueur en 2009. Entraîne des dépenses sélectives en immobilisations (cogénération) qui réduisent la dépendance sur l'électricité des services publics. Potentiel de revendre le surplus aux services publics.
9. Usines de pâtes et papiers	Viabilité et compétitivité accrues.
<b>Marché</b>	
10. Construction de nouvelles maisons (É.-U.)	Augmentation à un niveau maximal de 1,8 million par an (voir la figure 2.2) entre 2009 et 2015 (prévisions).
11. Bois d'œuvre, poutres 2x4 (EPS de l'est) <sup>2</sup>	Les prix se maintiennent généralement à 485 \$US/mpmp, avec des pointes à court terme pouvant atteindre 650 \$US/mpmp en 2010; le prix revient à la normale d'ici 2012.
12. Prix du MDF et des panneaux de particules <sup>3</sup>	Croissance de 7 %/an, selon les tendances
13. Prix de la pâte (NBSK/HBSK)	Maintien aux niveaux actuels ou augmentation
<b>Production des usines (livraisons)</b>	
14. Scieries	Légère expansion (au-delà des niveaux de 2004) Production de produits jugés « très intéressants » (comme des lots de tâches)
15. Usines de pâtes et papiers	Une optimisation des activités permet l'augmentation progressive de la production. Production de produits jugés « très intéressants » (comme les bioproduits chimiques)

<sup>1</sup> Réattribution de droits de coupe pour 750 000 m<sup>3</sup> environ sur les terres de la Couronne, entraînée par l'annulation de licences et les usines fermées ou ayant annoncé leur fermeture.

<sup>2</sup> Prix du bois d'œuvre E-EPS 2x4 séché au séchoir, débits toutes longueurs, livré dans la région des Grands Lacs

<sup>3</sup> Prix moyens dans l'est – 2008-2015

Trois ensembles de facteurs et de suppositions sont uniques à ce scénario prospectif :

1. Récolte de bois accrue au Nouveau-Brunswick, par des investissements en gains de productivité (sous forme de dividendes anticipés, un peu comme les ententes d'aménagement forestier intensif établies en Colombie-Britannique). Nous supposons une récolte totale (terres de la Couronne et boisés privés) de 6,0 millions m<sup>3</sup>/an d'ici 2010.

Ce scénario pourrait comprendre le fait de favoriser l'augmentation de l'approvisionnement des terres privées (industriels et boisés), grâce à plusieurs programmes commerciaux (meilleures pratiques de coordination de l'approvisionnement et de marketing des billes) et de formation en aménagement forestier. De plus, le transfert des compétences privées en aménagement forestier aux terres de la Couronne pourrait améliorer sensiblement l'approvisionnement à court terme en bois de scierie.

2. Un prix pour le bois d'œuvre bien plus élevé que les tendances le prévoient, lié à une pénurie prévue de bois EPS entraînée par l'épidémie de dendroctone du pin en Colombie-Britannique et la réduction de la récolte imposée dans les terres de la Couronne au Québec. Nous supposons que le prix des catégories de bois standard pourrait atteindre pour peu de temps une pointe de plus de 650 \$US/mpmp.

3. Des investissements par les fabricants de produits du bois en équipement d'augmentation de la productivité, en améliorant la coupe par catégorie de bois (récupération de la valeur) et en visant les marchés aux marges de profit supérieures où les usines du Nouveau-Brunswick peuvent livrer un produit supérieur de marque. Les modèles d'intégration de la chaîne d'approvisionnement mentionnés auparavant sont cruciaux à la réussite de ce scénario pour tous les sous-secteurs manufacturiers. La formation professionnelle des employés peut être une initiative vitale pour asseoir ces gains de productivité.

#### **Conséquences du scénario de reprise et croissance**

Dans le scénario de reprise et croissance, un bien meilleur contexte économique est le principal stimulant de l'augmentation des livraisons de bois du Nouveau-Brunswick, mais augmenter l'approvisionnement en bois reste crucial pour rehausser la compétitivité et la rentabilité.

Dans ce scénario, la valeur totale des livraisons de l'industrie forestière pourrait surpasser le maximum atteint en 2004 (4,2 milliards de dollars); nous prévoyons qu'elle pourrait atteindre 4,7 milliards de dollars en 2015.

Cela serait presque le double (augmentation de 88 p. 100) de la valeur prévue pour 2008. Nous avons vu ci-dessus certaines des suppositions qui justifient ces projections de chiffre d'affaires. Il s'agit surtout de facteurs de nature commerciale, aidés par une augmentation relativement modeste de la récolte (15 p. 100) et des revenus par unité plus élevés. Il s'agit là d'une augmentation impressionnante des revenus à partir d'une seule initiative.

Il importe de remarquer que ces deux facteurs représentent des signes clairs aux investisseurs de ce secteur, et dans les produits constituant les occasions intéressantes relevées auparavant.

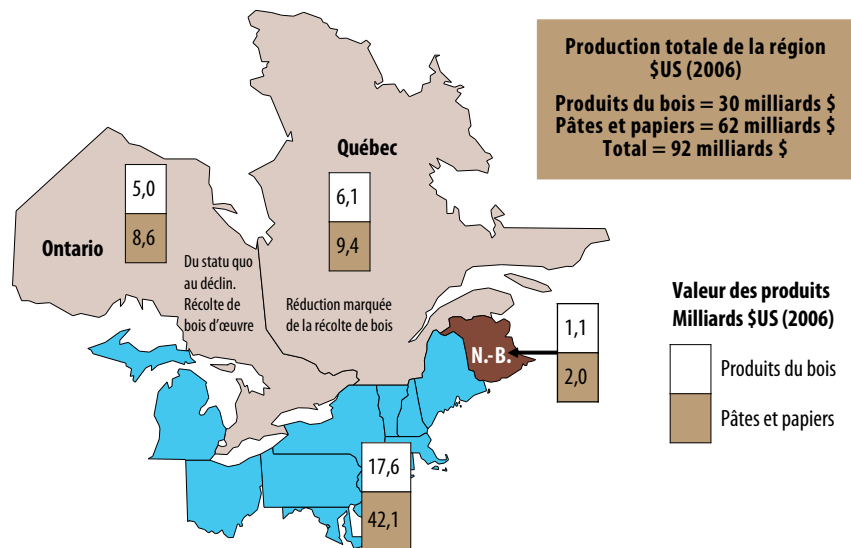
En plus d'attirer les investissements, la croissance de l'industrie dans une vaste gamme de produits à valeur ajoutée permettrait un développement important des ressources humaines, attirant ainsi dans l'industrie des employés et des cadres plus jeunes et plus compétents sur le plan technique.

## 5. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

Nous doutons de la capacité prétendue d'un gouvernement de déceler les entreprises gagnantes. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait en règle générale s'efforcer de créer plutôt l'environnement qui permet au secteur forestier de prospérer. Certaines situations peuvent justifier l'intervention directe du gouvernement, comme la prestation de biens publics ou un échec du marché; mais en général, il est préférable d'éviter les subventions directes ou indirectes. En outre, lorsque des subventions sont consenties, elles devraient être aussi générales que possible. Les subventions à un groupe précis ou à une région particulière sont certes séduisantes sur le plan politique, mais elles ne font que perturber le bon fonctionnement du marché.

Cela dit, voici nos observations et recommandations connexes. L'application de ces recommandations rendra le secteur provincial des produits forestiers plus attirant pour les investisseurs et ainsi créera de la richesse pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

**1<sup>re</sup> observation :** L'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick traverse sa période la plus difficile depuis un certain temps : réductions sensibles des effectifs, fermetures d'usines et mises à pied. Elle dispose toutefois encore d'une masse critique d'usines toujours exploitées, ce qui présente un potentiel de reprise sinon de croissance au cours des quelques prochaines années. L'industrie de fabrication des produits du bois du Nouveau-Brunswick peut améliorer sa compétitivité à titre de fournisseur régional important (figure A) pour les marchés en croissance.



Nord-est et partie du Midwest des États-Unis  
 Approvisionnement limité en bois et dépendance accrue sur les importations

Données : ASM (É.-U.) et CANSIM  
 Analyse : Woodbridge Associates Inc.

**Figure A :** Le Nouveau-Brunswick n'est pas le plus gros producteur forestier de la région, mais son importance va croître par le déclin de la production ailleurs. Bon emplacement géographique (près des marchés en croissance)

**Recommandation :** Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait voir les choses à long terme et fortement favoriser la position que l'industrie provinciale de fabrication de produits du bois est une industrie en croissance viable sur les plans économique et écologique, et son avenir est potentiellement positif.

**2<sup>e</sup> observation :** Selon nos analyses de marché réalisées à l'échelle mondiale, le Nouveau-Brunswick disposera d'un bon nombre d'occasions tant pour élargir sa capacité dans les produits existants et établis que pour attirer des investissements pour la commercialisation d'une vaste gamme de produits novateurs dans de nouveaux marchés. La plupart de ces occasions sont jugées des occasions d'investissement supérieures à la moyenne au Nouveau-Brunswick par rapport aux régions concurrentes, et nombre d'entre elles sont en fait très intéressantes.

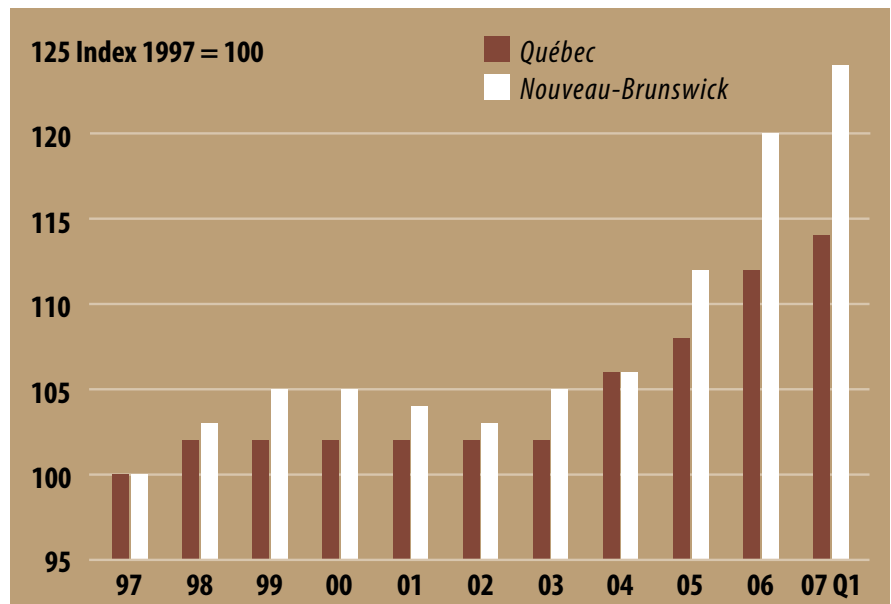
Nous avons conclu de notre étude que l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick n'est pas circonscrite par le marché. Il importe de signaler ici que certains des produits de croissance pour le Nouveau-Brunswick n'exigent aucune augmentation de l'approvisionnement en bois, mais pas tous. En réalité, sans un dialogue provincial sur l'augmentation de l'approvisionnement en bois au-dessus des niveaux récemment établis (entre autres par l'augmentation du rendement), il sera impossible de tirer parti de plusieurs de ces occasions de croissance du marché.

**Recommandation :** Si l'objectif est la création de richesses au sein de la province, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'industrie devraient étudier les stratégies d'expansion (plutôt que de réduction) de l'approvisionnement en fibre ligneuse des terres privées et publiques, en mariant l'augmentation de la productivité et l'amélioration des régimes d'aménagement forestier et des programmes commerciaux pour les propriétaires de boisés.

À titre de premier pas pour élaborer ces stratégies, les parties intéressées importantes du secteur forestier du Nouveau-Brunswick devraient participer à l'élaboration d'un modèle d'équivalent fibre exact et transparent qui représenterait le flux de la fibre ligneuse sous toutes ses formes, de la forêt aux utilisateurs. Le manque de transparence sur l'approvisionnement en bois dans la province est un facteur important du manque d'intérêt envers les investissements.

**3<sup>e</sup> observation :** Des tarifs élevés et à la hausse pour l'énergie au Nouveau-Brunswick ont soumis plusieurs segments du secteur des produits forestiers du Nouveau-Brunswick à des réductions marquées des profits, ce qui a exacerbé les fermetures d'usines et la perte d'emplois. Auparavant, la fabrication de pâtes et papiers au Nouveau-Brunswick a été axée sur des technologies à haute intensité énergétique, comme le papier journal et les papiers impression de qualité supérieure. Peu importe les prévisions mondiales sur a) l'augmentation continue ou b) la stabilisation des prix de l'énergie, la vulnérabilité de l'industrie à ces coûts est extrêmement défavorable pour l'investissement et la gestion du risque.

Les tarifs de l'électricité pour l'industrie, en particulier, ont monté en flèche au Nouveau-Brunswick au cours des quelques dernières années. Ces augmentations ont en fait dépassé celles des principales régions concurrentes que sont le Québec et l'Ontario (figure B); cela est surtout attribuable aux sources d'énergie différentes utilisées dans chaque province.



**Figure B :** Indice des tarifs d'électricité (utilisateurs > 5 MgW). Comparativement au Québec, le Nouveau-Brunswick n'est pas concurrentiel!

Source : Statistique Canada - CANSIM

**Recommandation :** L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick (plus précisément les usines de pâte mécanique et de pâtes et papiers voraces en énergie) doit mettre l'accent sur les moyens d'atteindre l'indépendance énergétique. L'objectif ultime est de devenir des exportateurs nets d'électricité à partir de sources d'énergie écologiques. Si les changements appropriés aux politiques sont effectués par Énergie NB, nos évaluations ont donné à cette occasion la note de 8 sur 10.

Par conséquent, le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait juger prioritaires les moyens de faciliter ce processus. Il existe plusieurs obstacles à la cogénération dans le secteur privé, et le présent rapport les a relevés. L'établissement d'une plate-forme financière et politique appropriée pour des initiatives du secteur privé est vital pour la survie du secteur manufacturier, tout en gardant en tête l'objectif à long terme d'autosuffisance énergétique pour tout le secteur forestier. Entre-temps, il est essentiel que les tarifs de l'électricité aux fins industrielles restent près de ceux des régions concurrentes.

L'élaboration par la province du Nouveau-Brunswick d'une politique exhaustive sur l'énergie verte sera un premier pas positif et vital. Une sage politique énergétique pour le Nouveau-Brunswick :

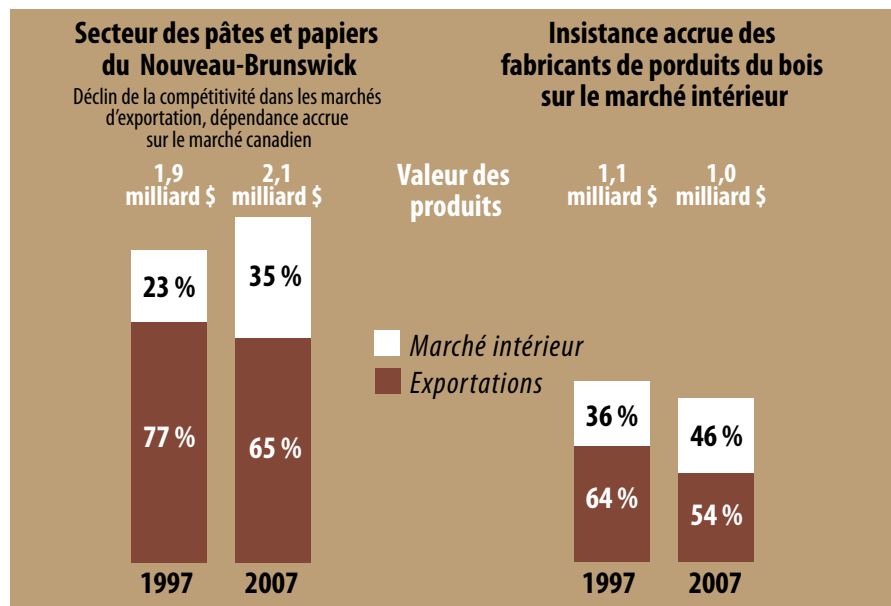
- augmenterait la production d'énergies de remplacement et renouvelables dans la province en favorisant :
  - 1) l'utilisation de nouvelles ressources pour la production d'énergie;
  - 2) les investissements dans l'augmentation de l'efficacité des technologies de conversion énergétique et de conservation de l'énergie;
- encouragerait l'électricité la plus efficacement produite à partir de biomasse à être redistribuée dans le réseau électrique provincial;
- optimiserait les avantages du développement économique des forêts du Nouveau-Brunswick;
- appuierait les initiatives du Nouveau-Brunswick sur les changements climatiques.

**4<sup>e</sup> observation :** Le secteur des pâtes et papiers est déjà le plus important producteur et consommateur de bioénergie de la province; or, les répercussions inattendues existent si la biomasse est réattribuée à d'autres fins. Réattribuer la biomasse à la simple production d'énergie réduirait les avantages économiques pour la province. Du point de vue des politiques publiques, il importe de signaler (selon des données provenant de l'Europe) qu'un volume donné de bois utilisé pour la production de pâtes et papier produit une valeur ajoutée 8 fois plus importante et 13 fois plus d'emplois que si on l'utilise pour produire de l'énergie.

**Recommandation :** Le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick devrait s'assurer que l'industrie forestière existante jouit du premier droit de refus sur la biomasse excédentaire.

**5<sup>e</sup> observation :** Dans ses politiques commerciales, le Nouveau-Brunswick (et d'autres provinces Maritimes) a réussi à obtenir une exemption dans le cadre de deux ententes canado-américaines sur le bois d'œuvre (la première, entre 1996 et 2001, et l'entente actuelle conclue en 2006). Il s'agit d'un avantage concurrentiel important pour l'exportation de bois d'œuvre aux États-Unis. Le Nouveau-Brunswick en a toutefois payé le prix, notamment sous la forme de politiques gouvernementales qui favorisent une rationalisation de l'industrie selon les règles du marché et le libre commerce des billes.

Par conséquent, il est ironique que l'industrie des produits forestiers du Nouveau-Brunswick n'a pas profité de cet avantage concurrentiel pour multiplier les activités de transformation du bois dans la province, et élargi sa gamme de produits pour y inclure des produits du bois non assujettis aux droits de douane. En fait, au cours de la dernière décennie, l'industrie du bois d'œuvre du Nouveau-Brunswick a négligé les marchés d'exportation pour dépendre plutôt de plus en plus sur les ventes de bois aux marchés canadiens très dynamiques (figure C). On retrouve le même phénomène dans le sous-secteur des pâtes et papiers de la province. C'est là l'opposé d'une politique concurrentielle à long terme contre des concurrents étrangers de plus en plus dangereux, qui introduiront au Canada et aux États-Unis des produits de haute qualité à prix raisonnable.



**Figure C :** Le secteur de fabrication des produits du bois du Nouveau-Brunswick axe de plus en plus ses efforts sur les marchés intérieurs. Une croissance dans les produits émergents les mieux classés stimulerait les exportations vers les nouveaux marchés et protégerait mieux l'industrie contre un ralentissement des marchés intérieurs.

**Recommandation :** L'industrie forestière du Nouveau-Brunswick, particulièrement les fabricants de produits du bois, devrait explorer les débouchés potentiels décrits dans le présent rapport, en organisant une série de visites industrielles bien organisées à des marchés clés des États-Unis. L'industrie peut aussi demander à des cabinets indépendants d'effectuer des études de marché confidentielles. En outre, Entreprises Nouveau-Brunswick et d'autres ministères devraient travailler, en partenariat avec l'industrie, à déterminer et développer les marchés d'exportation. On pourrait aussi organiser conjointement plusieurs missions commerciales à l'étranger.

**6<sup>e</sup> observation :** À l'échelle mondiale, l'attribution du bois des terres publiques (de la Couronne), devient généralement de plus en plus complexe et contentieuse, car les besoins augmentent et les ressources se font plus rares. De nombreux territoires adoptent des règlements et systèmes de gestion souples, afin de gérer non le processus mais les résultats. Toujours à l'échelle mondiale, on remarque une tendance claire vers la délégation des compétences en aménagement forestier. En fait, près des trois quarts des pays en développement délèguent l'autorité publique du gouvernement national aux administrations locales ou au secteur privé.

Les inconvénients associés à l'attribution centralisée des droits de coupe dans les terres publiques dépassent le plus souvent les avantages économiques que cela permettait auparavant. Les mécanismes et prix du marché évitent aux gouvernements le besoin de choisir les gagnants qui permettraient de produire la combinaison de produits la plus concurrentielle pour une région ou un territoire.

**Recommandation :** Le ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick devrait continuer de lever les obstacles comme les clauses de subordination et le processus administratif d'attribution de bois sur les terres publiques, et permettre aux règles du marché et à la concurrence entre les usines et les exploitants des installations d'établir le produit-marché optimal pour la province. Il ne devrait toutefois pas abandonner son rôle crucial à long terme dans l'approvisionnement provincial en bois, en réitérant que le gouvernement du Nouveau-Brunswick demeure activement engagé à faire pousser les arbres.

**7<sup>e</sup> observation :** Le secteur forestier, dans le monde entier, traverse une période de changements dans les marchés et les politiques commerciales que l'on peut considérer les plus profonds depuis la fin de l'époque coloniale. Il en résulte de profondes incertitudes, et la capacité de cerner et de gérer le changement est maintenant plus vitale que jamais. Cette situation est préoccupante, car il semble y avoir eu un certain déclin, au sein des secteurs public et privé, dans les ressources analytiques consacrées aux questions commerciales et stratégiques dans l'industrie forestière.

**Recommandation :** Il faudrait lancer une initiative conjointe industrielle et gouvernementale afin d'élaborer la capacité d'analyse du secteur forestier du Nouveau-Brunswick, en insistant sur les questions commerciales et stratégiques. L'établissement de cette capacité au sein du gouvernement provincial et du segment des boisés privés devrait être prioritaire.

On devrait également penser sérieusement à l'établissement d'une communauté fondée sur les forêts modèles durables, ce qui créera par le fait même un forum qui permettrait d'établir et de démontrer l'expertise provinciale en production de produits écologiques. Cela pourrait comprendre :

- des éléments de l'expérience de Gussing sur la bioénergie en Autriche;
- des produits du bois de fabrication écologique;
- le marketing de biens et services écologiques (p. ex. crédits de carbone ou de biodiversité).

En somme, cette communauté serait axée sur le marché vert en émergence, et servirait de laboratoire pour le reste de l'industrie du Nouveau-Brunswick.